

la tribune

Infirmières de retour au poste pour aujourd'hui

Si les négociations achoppent, ce sera à nouveau la grève demain, prévient la FIIQ

par Lia LÉVESQUE
DRUMMONDVILLE (PC)
— Les infirmières rentrent au travail ce matin mais pour 24 heures seulement. Elles donnent une journée au gouvernement pour en venir à une entente avec elles. Sinon, elles débrayeront de nouveau demain matin.

Le gouvernement, de son côté, a accepté à 20h, hier soir, de reprendre les négociations avec les infirmières «dans les meilleurs délais».

Cette trêve stratégique de 24 heures a été décidée par la «très grande majorité» des 400 déléguées du conseil fédéral de la Fédération des infirmières, réunies à Drummondville.



Daniel Johnson, président du Conseil de trésor.

Elles prennent ainsi le gouvernement au mot: il a toujours dit qu'il ne négocierait pas, tant que les infirmières seraient en grève illégale, et bien «nous ne serons plus illégaux à partir de mardi matin, à 8h», résumait hier Diane Lavallée, présidente de la FIIQ.

Le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, de son côté, a confirmé hier soir qu'il était «prêt à reprendre les discussions en vue d'en arriver à une entente négociée» puisque le syndicat des infirmières «a répondu à la condition du gouvernement à l'effet de cesser sa grève illégale».

Bourassa

Le premier ministre Robert Bourassa qui faisait campagne hier soir dans l'Outaouais, a été avare de commentaires. Il a refusé de dire si le mandat des négociateurs gouvernementaux serait élargi ou si de nouvelles offres seraient proposées aux infirmières, à l'ouverture des pourparlers.

«La position du gouvernement pour ce soir, c'est de retourner à

la table. Je n'ai aucun autre commentaire à faire», a-t-il déclaré.

Les infirmières attendent maintenant une proposition sérieuse de la part du gouvernement, sur le plan salarial.

Bien que le Conseil du trésor soit aussi pris par la négociation avec les 300 000 autres employés de l'État, Mme Lavallée juge que 24 heures sont suffisantes. «Le gouvernement, s'il a vraiment la volonté politique, est capable de régler dans les heures qui viennent.» On sait très bien, grâce à d'autres conflits, que «c'est dans les dernières 24 heures que les dossiers les plus importants, y compris les clauses salariales, sont réglés», soutenait Mme Lavallée.

Maintenant que «l'irritant majeur» est enlevé, précisait Mme Lavallée, la FIIQ attend que le gouvernement «négocie de bonne foi».

La dernière offre gouvernementale demeurait à quatre pour cent pour 1989, puis 7,5 pour cent en 1990 et entre 4 et 8 pour cent, selon l'échelon, en 1991.

Les infirmières, de leur côté, demandaient, lors de leur dernière contre-proposition, entre 5 et 10,8 pour cent en 1989; de 6,5 à 7,6 pour cent en 1990 et quatre pour cent pour tous en 1991.

La présidente Lavallée a prévenu d'avance le ministre. «Pas question de prolonger la trêve; c'est très clair.» S'il n'y a pas d'entente entre les deux parties, les infirmières sortiront de nouveau en masse des hôpitaux, demain matin. «La trêve se termine mercredi matin.»

Médiation rejetée

Tout d'abord hier, l'offre de médiation spéciale proposée dimanche soir par un comité ministériel avait été rejetée à l'unanimité par les 400 déléguées de la FIIQ.

Ce que les déléguées reprochaient surtout à cette option est la longueur du délai avant d'obtenir un rapport, soit une dizaine ou une quinzaine de jours.

«Ca arrive un peu tard dans le dossier», justifiait également Mme Lavallée.

Ensuite, les 400 déléguées ont débattu, à huis clos, pendant plusieurs heures, de la proposition de trêve de 24 heures. Elles tenaient ainsi à démontrer au gouvernement leur sérieux. Cette proposition a été adoptée à la très grande majorité.

Poursuites reportées

Par ailleurs, les poursuites pour outrage au tribunal contre trois dirigeantes, qui devaient être entendues ce matin au palais de justice de Montréal, ont été reportées à une date indéterminée. Ce sont «les procureurs», aux dires de Mme Lavallée, qui se sont entendus pour ce report.

La présidente ainsi que deux dirigeantes de la FIIQ devaient se présenter au palais, ce matin. Une manifestation d'appui avait même été prévue par les infirmières.

Aujourd'hui à 14h, les 400 déléguées doivent de nouveau se



De la connaissance d'autres conflits, la présidente de la Fédération des infirmières, Diane Lavallée, retient que «c'est dans les dernières 24 heures que les dossiers les plus importants, y compris les clauses salariales, sont réglés».

réunir en conseil fédéral à Drummondville, pour faire le point sur l'évolution du dossier.

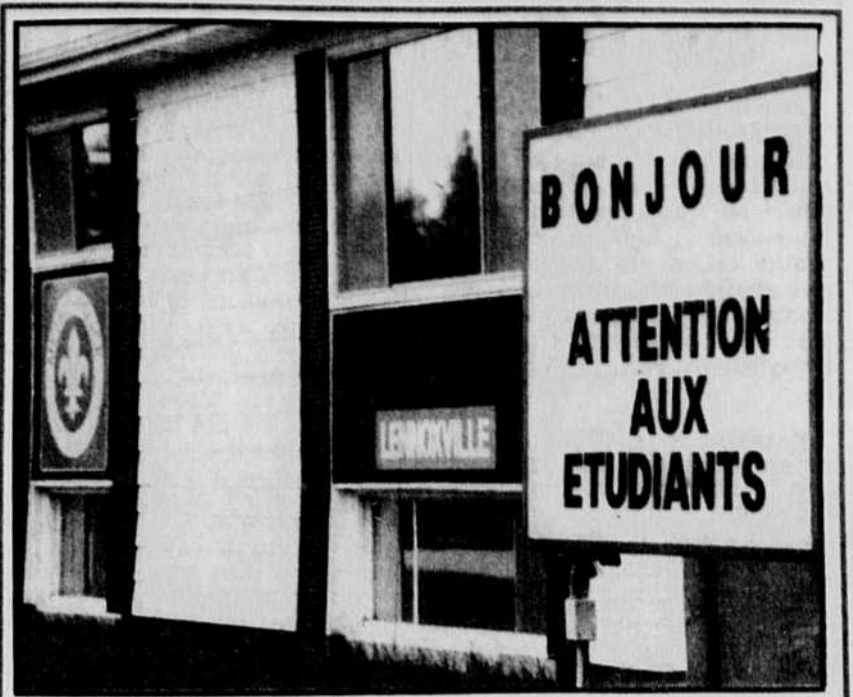
Dans les hôpitaux

Par ailleurs, même si les infirmières reprennent du service dès ce matin, l'Association des hôpitaux ne s'attend pas à ce que les établissements de santé reprennent sitôt leur rythme normal d'activités.

Dans un communiqué diffusé tard hier soir, l'Association des hôpitaux rappelle que les syndiqués de la Fédération des affaires sociales, affiliée à la CSN, menacent eux aussi de débrayer. «Il ne faudrait pas s'attendre à ce que les centres hospitaliers reprennent leurs activités normales et ce, tant et aussi longtemps que le climat d'incertitude prévaut».

L'association de dirigeants d'hôpitaux trouve aussi «très courtes» l'échéance de 24 heures lancée par la Fédération des infirmières au gouvernement, pour en venir à une entente avec elle.

Johnson reporte le dépôt des propositions salariales pour les syndiqués de la CSN et la CEQ



La force constabulaire ne semble pas vouloir léser avec les troubles étudiants, à Lennoxville. Ne dit-on pas qu'une personne avertie en vaut deux?

Désordre étudiant à Lennoxville «Il faut avoir une certaine tolérance»

par Jean PICHETTE
SHERBROOKE — «A ma connaissance, ça n'a causé de tort à personne quand des joueurs de football se sont promenés nus, il y a deux semaines. Si des gens ne veulent pas voir d'hommes nus dans leur jardin, ils n'ont qu'à fermer les volets. Mais c'est autre chose que de lancer des bouteilles de bière», note avec une pointe d'humour Hugh Scott, recteur de l'Université Bishop, à Lennoxville.

Invité à commenter les débordements d'enthousiasme qui ont troublé, en fin de semaine, les festivités étudiantes marquant le début de l'année scolaire, le premier responsable de la seule université québécoise anglophone à l'extérieur de Montréal, affirme qu'il faut remettre ces événements dans une juste perspective.

«A Bishop, 95 pour cent des élèves sont de très bons élèves. Il y en a 1625 d'inscrits dans notre université. En fin de semaine, seulement 50 à 100 ont été impliqués dans ces événements, qui se sont déroulés après la période d'initiation», explique M. Scott.

Affirmant ne pas vouloir diminuer l'importance du problème, le recteur émet néanmoins quelques réserves sur sa teneur exacte. «Tout ça s'est passé à un mille du campus. Et je ne suis pas sûr que ce soit seulement des élèves de Bishop. Il y avait peut-être un mélange avec des étudiants du Collège Champlain. Ces deux institutions regroupent 3000 étudiants. Comme Lennoxville n'a qu'une population de 4000 habitants, de tels événements prennent des proportions démesurées. Ce n'est pas comme dans une grande ville, où cela passerait inaperçu.»

Problème indéniable

Si le recteur reconnaît qu'il y a un problème d'alcool dans son institution, il ne voit pas en quoi cette situation diffère de celle des autres universités canadiennes.

«C'est un défi que nous avons à relever, comme l'Université Trent, l'Université Queen et les autres universités canadiennes. Le problème est cependant peut-être un peu plus difficile pour nous car nos étudiants proviennent de partout au Canada», explique-t-il.

Les comportements déplorables observés en fin de semaine constituent pour M. Scott un problème complexe nécessitant une collaboration de toutes les parties concernées. Plusieurs facteurs contribuent à engendrer une telle situation.

«La concentration des étudiants dans des immeubles à logements près de l'Université augmente le risque de voir surgir de tels problèmes. Et quand les propriétaires de ces édifices les laissent dans un état déplorable, il n'est pas étonnant de voir les étudiants manquer de respect pour l'environnement. Avec l'augmentation rapide du prix des appartements, à Lennoxville, certains peuvent par ailleurs se sentir exploités, ce qui contribue également à diminuer le respect.»

Bien qu'il reconnaisse que certains étudiants ont franchi les limites du raisonnable samedi



Le recteur Hugh Scott

soir, M. Scott mentionne qu'il existe une discordance normale entre les habitudes d'une population vivant à Lennoxville à l'année et celles des étudiants de passage pour des séjours de huit mois.

«La vie économique de Lennoxville dépend de Bishop. Et vivre dans un 'College Town' implique qu'il faut savoir accepter certaines choses.»

Contre la répression

L'intervention d'une douzaine de policiers de Métro-Police, samedi soir, a pu constituer une réponse adéquate à un problème ponctuel aux yeux du recteur de l'Université Bishop. Mais une augmentation de la répression policière ne solutionnerait pas le problème.

«Si on encourage Métro-Police à être plus agressif, on passe le message aux étudiants que la moindre effraction mérite la répression. Il faut avoir une certaine tolérance. Les étudiants doivent être traités comme les autres citoyens. Ils n'ont pas un statut spécial», ajoute le recteur.

Si l'administration peut prendre certaines mesures sur le campus, elle ne peut être tenue responsable de ce qui se passe à l'extérieur de l'enceinte universitaire. Une stabilisation des effectifs étudiants, qui ont crû de 40 pour cent depuis trois ans, pourrait éventuellement permettre d'améliorer la situation. Mais le recteur constate qu'un règlement du problème demeure impossible à court terme.

«Dans deux ou trois ans, j'espère qu'on pourra mieux absorber ce genre de problèmes.»

En attendant, avis aux intéressés: dans 10 jours, les anciens se retrouveront sur le campus pour évoquer des souvenirs d'antan. Et d'ici là, la confrontation annuelle entre Bishop et Queen aura lieu sur le terrain de football. L'ombre de Bacchus enveloppera-t-elle encore Lennoxville?

Le conseil municipal opte pour la ligne dure



Pierre Lacroix

Lacroix prêche à nouveau à la télé

CHICOUTIMI (par la PC et LA TRIBUNE) — Le télévangéliste Pierre Lacroix vient de reprendre sa carrière de prédicateur en attendant que sa cause soit entendue par la Cour d'appel.

Il a donné des conférences en fin de semaine à Alma, Chicoutimi et La Baie, au Lac-Saint-Jean. La Cité du père a également acheté du temps d'antenne dans quatre stations de télévision de cette région.

Au cours d'une entrevue sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, Lacroix a confié qu'il avait choisi le Saguenay-Lac-Saint-Jean pour recommencer parce qu'il y a toujours été à l'aise et populaire.

Il a cependant reconnu que la décision avait été difficile à prendre.

«Si j'ai recommencé, c'est parce

que je le voulais personnellement. J'avais tellement peur, j'ai été trois semaines malade à l'idée de recommencer à donner des conférences à la télé, mais prêcher c'est toute ma vie, a-t-il dit.

«J'ai souffert énormément, a-t-il ajouté, mais j'en ai tiré profit et j'ai trouvé de belles leçons de vie, des enseignements que j'ai le goût de partager maintenant.»

Le télévangéliste a été reconnu coupable de grossière indécence il y a quelques mois mais il a interjeté appel.

Son retour dans les réunions de prière de la Cité du père s'est fait

de façon discrète et n'a donné lieu à aucune publicité.

Mais auparavant un autre projet, en Estrie, qui impliquait Lacroix avait suscité de larges échos dans les médias. Lacroix, il y a moins d'un mois, avait abandonné l'idée de participer à des émissions télévisées au canal Vidéotron, à Sherbrooke.

Il avait été sollicité par le Parage St-François. Cependant, le projet avait soulevé une vive controverse, alors que l'archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, était contre la collaboration de Lacroix à une série d'émissions.

Par contre, le télévangéliste avait bien indiqué que ce repli à Sherbrooke n'empêcherait pas sa participation à d'autres émissions télévisées ailleurs au Québec.

LA MÉTÉO
(255e jour de l'année)
Variable: 6 à 20 C
Lever du soleil: 6h22
Coucher du soleil: 19h04
Demain: variable.
Détail: page B-5

AMIANTE
3e poursuite contre l'Agence américaine de protection

4 À 3
Les Expos perdent un match crucial aux mains des Cubs

INDEX
Arts: page D-5
Carrières et professions: page A-8
Décès: page C-7
De tout et de tous: page B-5
Économie: page C-1
Petites annonces: page C-3
Sports: page D-1
Vivre en 89: page B-4

Veuves noires dans le raisin

WINNIPEG (PC) — Sandra Searle en a eu plus que pour son argent lorsqu'elle a fait ses courses en fin de semaine: une veuve noire s'est ajoutée en prime à la grappe de raisins qu'elle venait d'acheter.

«Je n'arrivais pas à y croire», de dire Mme Searle après avoir vu l'araignée s'échapper de la grappe alors qu'elle la lavait.

Elle a alors attrapé l'insecte pour le rapporter au supermarché de la chaîne d'alimentation «Safeway» où un com-

mis a constaté qu'une autre de ces araignées mortelles était tapie dans une caisse de raisins de Californie.

«Le pauvre gars a sursauté et les grappes ont volé dans toutes les directions.»

M. Robert Roughley, un entomologiste de l'Université du Manitoba, a affirmé que les araignées en question étaient bel et bien des veuves noires, dont la redoutable piqure venimeuse peut dans certains cas tuer. Ces araignées sont affublées de taches rouges en forme de sablier que l'on peut facilement distinguer.

Embouteillage monstre sur l'autoroute 410

par Pierre SAINT-JACQUES
SHERBROOKE — Les oreilles des employés du ministère des Transports (Québec) ont certainement bourdonné, hier matin, du moins celles des travailleurs qui avaient été assignés à des travaux de pavage à l'intersection de la route 410 et du boulevard Université, à Sherbrooke.

Entre 07h30 et 09h00, il y a eu un embouteillage monstre, une sorte de bouchon de circulation tellement compact que l'on croyait que seule une métropole comme Montréal en détenait la recette.

Voitures, autobus scolaires, camions lourds et camionnettes étaient figés sur les deux voies dans un pare-chocs à pare-chocs impressionnant, à partir de l'intersection de la route 410 et du boulevard Université jusqu'à la bretelle de la rue King Ouest donnant accès à la route 410, direction ouest.

Et au-dessus de cette scène laissant croire qu'une catastrophe venait de se produire ou que quelque grosse manifestation avait cours, on pouvait deviner un champignon de colère menaçant. En tout cas, ça se sentait, ça se lisait sur le visage des centaines de conducteurs coincés.

Travaux

La Tribune a rejoint, hier matin, le contremaître André Collin, du ministère des Trans-

ports, afin de savoir s'il n'existait pas un échancier pour ce genre de travaux, surtout à une intersection au volume de circulation aussi élevé.

Il a répondu dans l'affirmative. «Nous nous sommes repris à plusieurs fois pour faire les travaux dans cette intersection mais nous n'avons pas été capables avant hier. Il y avait des bris d'équipement ou encore des vacances. Et là, on ne pouvait plus reporter ces travaux parce que la saison des pluies s'en vient et qu'il y a aussi une rumeur de grève pouvant toucher notre service.»

M. Collin a expliqué qu'un ponceau s'était affaissé et que ça faisait plus d'un an que des réparations auraient dû être effectuées à cet endroit. Comme les équipes commencent leur journée à 07h00, on a cru qu'entre ce moment et l'heure de la circulation la plus dense, les travaux auraient été complétés. Mais ce ne fut pas le cas. L'opération a nécessité plus de temps que prévu.

Le contremaître a reconnu avoir reçu des plaintes pour l'opération d'hier matin mais il a également ajouté qu'il en avait reçu d'autres au cours de l'année à cause de l'état de l'intersection. D'une façon ou d'une autre, il se trouvait lui aussi coincé... dans une situation ressemblant fort à un pare-chocs à pare-chocs.

C'était un début de semaine vraiment gris.

Employés difficiles à trouver à l'usine Tissage Sherbrooke

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Après avoir sabré dans son personnel à l'usine de la rue Burlington, Dominion Textile embauche massivement à l'usine Tissage Sherbrooke de la rue Pacifique, à Sherbrooke.

Toutefois, reconnaît M. Michel Dufour, porte-parole de la compagnie, le processus ne suppose pas un simple déplacement de la main-d'œuvre de quelques kilomètres.

Dominion Textile, en vérité, éprouve énormément de difficultés à recruter parmi son personnel mis à pied récemment.

Les gens ont trouvé des jobs ailleurs? Ils sont partis en vacances?

«Je ne le sais pas. Ce que je sais c'est qu'on a de la difficulté à embaucher des anciens travailleurs. On se tourne donc vers l'extérieur», explique-t-il.

Avis aux intéressés, comme le souligne M. Dufour, Dominion Textile offre une centaine d'emplois.

Literie

Pour expliquer ce regain d'activités, la compagnie rapporte que le marché des produits de literie enregistre une forte demande.

«C'est reparti de plus belle dans ce secteur.»

Interrogé à savoir si ces embauches ne serviraient qu'à redorer

une usine que Dominion Textile s'approprierait à vendre, M. Dufour dit être au courant d'une rumeur en ce sens.

«Mais cette rumeur repose sur une explication facile. Ça pourrait être le cas mais il ne serait pas nécessairement très habile de grossir des inventaires qu'un acheteur ne pourrait pas désirer», explique M. Dufour.

Alliances

Pour le reste, admet-il, il est vrai que Dominion Textile est ouverte à plusieurs avenues.

«C'est nous-mêmes qui avons alimenté certaines rumeurs. La compagnie a déjà fait savoir qu'elle était prête à bouger dans

le secteur des produits de consommation. Nous sommes intéressés à discuter avec d'éventuels partenaires. Des gens se sont montrés intéressés et les discussions se poursuivent présentement. Mais il n'y a rien de concret au moment où je vous parle. Il n'y a rien de coulé dans le béton... Dans le cadre du libre-échange, Dominion Textile est prête à conclure des alliances.»

Il précise que Dominion Textile pourrait acquérir des usines, s'associer avec un partenaire et, même, vendre des usines canadiennes à un producteur américain qui, dans le cadre du libre-échange, serait intéressé à avoir un pied à terre en sol canadien.

«Tout est possible», conclut-il.

Le gouvernement invité à faire davantage dans la lutte contre les agressions sexuelles

par Denis DUFRESNE
SHERBROOKE — Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALCACS) de Sherbrooke entend profiter de la présente campagne électorale pour inviter le gouvernement à faire davantage en matière de financement.

«Les centres d'aide (21 au Québec) ont décidé de communiquer aux candidats leurs préoccupations financières», mentionne Lyne Fontaine, intervenante au CALCACS de Sherbrooke. Celle-ci précise que le centre

d'aide de Sherbrooke reçoit une subvention annuelle de 63 000 \$, à laquelle s'est ajoutée cette année une somme de 2000 \$.

15 000 agressions

Dans un communiqué remis hier à La Tribune, Mme Fontaine explique que «pour contrer les quelques 15 000 agressions sexuelles à chaque année, le gouvernement du Québec consacre en moyenne 53 250 \$ par centre d'aide, soit 71 \$ à chacune des femmes agressées sexuellement au Québec.»

Selon Lyne Fontaine, le manque de ressource entraîne une

compression des services, comme le financement de la coordination du programme de prévention des abus commis envers les enfants (ESPACE-ESTRIE), organisme qui est lui-même en difficulté financière.

Le CALCACS de Sherbrooke dénonce l'écart entre l'implication du gouvernement et les attentes de la population, dit Mme Fontaine.

«Un sondage d'opinion publique réalisé en avril dernier révèle que pour 90 pour cent de la population, les agressions sexuelles c'est sérieux et que le gouvernement doit agir vite», dit-elle. «Le ministère de la Santé et des

Services sociaux a injecté en 1988-1989 176 000 \$ de plus; il en aurait fallu 346 000 \$», soutient Lyne Fontaine.

Le CALCACS de Sherbrooke souhaite obtenir un financement annuel de 100 000 \$ d'ici 1992 en vue d'offrir davantage de services.

Pour l'année 1988-1989, le centre a été appelé à travailler sur 110 cas d'agressions à caractère sexuel, tandis qu'on enregistrerait 156 appels sur la ligne téléphonique d'urgence (ouverte 24 heures par jour) et que près de 1000 personnes ont été rencontrées dans le cadre du programme de prévention.

Arrêt du programme de prévention des abus commis envers les enfants

SHERBROOKE (DD) — Le Programme de prévention des abus commis envers les enfants (ESPACE-ESTRIE), implanté dans les écoles de l'Estrie depuis 1985, a suspendu ses activités faute de fonds et demande au gouvernement du Québec de lui venir en aide.



Carole Lemire

Soutenu financièrement jusqu'ici par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALCACS), le programme ESPACE-ESTRIE a un budget annuel de 30 000 \$ pour assurer la coordination de ses activités et une permanence.

Ce programme a reçu au cours des quatre dernières années, une aide globale de 10 000 \$ des ministères de la Justice et de la Sécurité publique, la balance de ses fonds provenant du CALCACS de Sherbrooke et des commissions scolaires, explique Carole Lemire, animatrice du programme.

En raison de ressources financières très limitées, le CALCACS ne finance plus la coordination d'ESPACE-ESTRIE. Les activités de dépistage et de sensibilisation d'ESPACE-ESTRIE dans les écoles sont financées par la communauté, les parents d'élèves et les comités d'écoles.

17 800 enfants

Depuis 1985, l'organisme a rejoint 17 800 enfants, dont 1360 ont

été dépistés et ont reçu une aide particulière. Près de 4600 adultes ont également participé aux ateliers ESPACE dans des écoles de la région.

En vue de reprendre leurs activités en janvier prochain, les responsables d'ESPACE-ESTRIE entreprennent une nouvelle offensive auprès des clubs sociaux, syndicats, femmes d'affaires et groupes religieux.

«Mais, on estime quand même que le gouvernement doit s'impliquer financièrement pour donner un service aux enfants», indique Carole Lemire.

«La collectivité, depuis le début, a joué une grande part dans l'application du programme. Plusieurs comités d'école se sont empressés de trouver des fonds pour défrayer le coût des ateliers ESPACE offerts aux parents, au personnel de l'école et aux enfants. Le Syndicat des enseignants de l'Estrie, la Conférence des religieux et religieuses, divers clubs sociaux, tous ont été sollicités.

Tous ont répondu favorablement au meilleur de leur capacité», a mentionné Carole Lemire, en conférence de presse hier matin.

Celle-ci souligne en outre que les coûts sociaux résultant des abus envers les enfants sont énormes pour les soins de réhabilitation, notamment, d'où l'importance pour le gouvernement, dit-elle, d'investir en prévention.

Au total, le Québec compte huit centres où est offert le programme ESPACE.

De l'avis de parents présents à la conférence de presse d'ESPACE-ESTRIE, un tel service est essentiel.

«Ca ouvre les yeux, c'est du dépistage, on sait qu'il y a de la violence et des abus physiques», indique Martine Lebrun, représentante de l'école Desjardins, dans l'Est de Sherbrooke.

«Les dames qui font les ateliers le font avec douceur pour amener les enfants à parler», ajoute-t-elle.

«Même si un enseignant a des élèves dans ses classes qui ont des problèmes, souvent il l'ignore», signale pour sa part Jocelyne Caron.

Faits divers

Deux appels aux pompiers coup sur coup

Les pompiers de la caserne de la rue Marquette, à Sherbrooke, ont effectué une sortie à double intervention, hier, en début d'après-midi.

Un feu a d'abord pris naissance dans un conteneur à déchets dans une remise, à l'arrière d'une conciergerie de la rue Florence.

Après avoir eu connaissance de l'incident avant l'arrivée des pompiers, un responsable de l'Office municipal d'habitation a sorti le baril de la remise où il reposait. Cela a eu pour effet de limiter les dégâts. Les pompiers n'ont eu qu'à asperger le feu d'une quarantaine de litres d'eau.

Sur ces entrefaites, rue Alexandre, le conteneur de goudron d'un réparateur de toiture a pris feu.

Il sera accusé de possession de stupéfiant

Un homme, âgé de 35 ans, comparaitra dans quelques semaines devant un juge de la Cour du Québec pour répondre à une accusation de possession de stupéfiant en vue d'en faire le trafic.

Le plus curieux dans cette affaire c'est que l'appel qui a conduit les policiers municipaux de Sherbrooke dans un motel de Fleurimont était tout ce qu'il y a de plus routinier.

Un individu avait tenté de payer les frais de séjour avec une carte de crédit expirée. Comme il ne voulait pas entendre raison, le responsable du motel a demandé l'intervention policière.

Dans la chambre, les policiers ont découvert l'individu mais également deux balances, des la-

mes de rasoir, du papier d'aluminium... bref un tas d'articles faisant partie de l'attirail du petit revendeur de drogue.

Une fouille un peu plus approfondie a permis de trouver des sachets remplis d'une substance que le suspect a qualifiée d'encens. De toute façon, a-t-il raconté, ça ne lui appartenait pas.

Un membre de l'Escouade régionale des moeurs de la Sûreté du Québec de l'Estrie a été appelé à la rescousse pour compléter l'enquête. Une fois cela fait, l'individu a été libéré sur promesse de comparaître.

Il était une des 19 personnes appréhendées par la Police municipale de Sherbrooke au cours de ce week-end à la saveur de juillet.

micro-ondes et un magnétoscope dont la valeur est inférieure aux dommages causés.

Ce vol avec effraction a été signalé aux policiers municipaux hier matin tout comme un autre délit de même nature, commis dans une maison de la rue Worthington où une chaîne stéréophonique a été dérobée.

Me Montplaisir communiquait en espagnol avec ses accusés qui ne comprenaient pas un mot de français ni d'anglais.

Ces derniers n'avaient pas contesté leur détention pendant la durée des procédures contre eux.

Beaucoup de dommages dans le cambriolage

Lors d'un cambriolage dans une maison de la rue Bryant, dans le nord de Sherbrooke, des individus ont causé plus de dommages qu'ils n'ont volé.

En forçant des tiroirs de commode dans l'espoir d'y découvrir quelque trésor, les individus auront finalement causé des dommages de quelque 1000 \$.

Ils sont repartis avec un four à

Au palais de justice

Les deux Colombiens déportés dans leur pays

SHERBROOKE — Les deux jeunes Colombiens qui avaient été découverts par des douaniers dans la cale d'un yacht sur le lac Memphrémagog, le 2 septembre, ont écopé d'une peine de deux jours de détention et seront déportés dans leur pays.

Ils avaient admis leur culpabilité à une accusation d'entrée illégale au Canada en contravention de la loi sur l'immigration. Rodrigo Ortiz et Willson Perez ont tenté de s'installer ici dans le but d'améliorer leur qualité de vie, selon leurs avocats Marc Montplaisir et Peter Downey.

Ils avaient voyagé clandestinement entre Bogota et New York ainsi qu'entre Newport et le Québec.

Me Montplaisir a indiqué que le

conducteur de l'embarcation ignorait que les prévenus s'étaient cachés à bord de son embarcation pendant une escale.

Le conducteur s'est effectivement rapporté au poste douanier de Leadville au pied du Mont Owl's Head où les deux Colombiens ont été trouvés.

Les prévenus se trouvaient en préventive depuis le 2 septembre et les autorités de l'immigration les mettront à bord du premier avion en partance pour Bogota.

Me Montplaisir communiquait en espagnol avec ses accusés qui ne comprenaient pas un mot de français ni d'anglais.

Ces derniers n'avaient pas contesté leur détention pendant la durée des procédures contre eux.

Il a dit que son client avait été mal influencé par l'épisode d'un film qu'il a voulu reprendre à son compte.

Cette tentative de vol a été commise en fin de soirée à proximité d'un guichet automatique de la rue King Ouest à la hauteur de la rue Bryant.

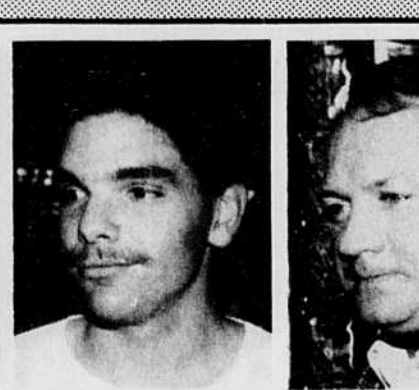
L'adolescent s'est sauvé à la suite de la résistance de la victime, a passé la nuit dans un parc et s'est fait prendre en essayant de récupérer sa moto le lendemain matin.

Qu'en pensez-vous?

Lequel des deux principaux partis fait la meilleure campagne et lequel gagnera les élections?



Quang Huy Tran



Alain Vallerand



Yvon Laframboise

Quang Huy Tran, de Sherbrooke: «Les libéraux sont présentement en tête. Depuis que René Lévesque a quitté la présidence du PQ, les libéraux ont toujours eu la faveur populaire.»

Alain Vallerand, de Sherbrooke: «Les libéraux paraissent avoir une longueur d'avance parce que les gens se détournent du séparatisme de Parizeau. De là à avoir un gouvernement libéral majoritaire, peut-être pas. Ça devrait être assez chaud.»

Yvon Laframboise, de Sherbrooke: «C'est la même chose des deux côtés. Il n'y a pas d'avantage marqué puisque les deux égaient le lendemain les coups portés à la veille. Les libéraux demeurent toutefois très forts et le PQ conservera ses châteaux forts. Il n'y aura pas de grande différence avec 1985.»

Julie Gendreau, de Sherbrooke: «Ils ont l'air aussi bouffon les uns que les autres. Chacun exploite les faiblesses et les maladrotes de l'autre parti, sans présenter un projet de société concret.»

Lofti Chahdi, de Sherbrooke: «Les libéraux. Bourassa a donné plus d'informations et répond plus aux besoins de la population. Le PLQ va l'emporter par au moins cinq pour cent des voix. Parizeau n'a pas assez de classe.»

Lucie Leblanc, de Deauville: «Bourassa a une tête d'avance depuis les dernières élections. Mais les questions de la langue et des infirmières lui font perdre du terrain dans cette campagne et ce sera pas mal égal dans deux semaines.»



Julie Gendreau



Lofti Chahdi



Lucie Leblanc

King wellington
REDIGE EN COLLABORATION

René Adam aime bien inviter ses amis à des matchs de baseball. Ces derniers, connaissant bien le spécimen, prennent toutefois la précaution de vérifier s'il détient un nombre suffisant de billets.

— O —

Benoît Côté aimerait bien que son nom soit inscrit dans le grand livre des records. Adepte de la balle-molle, il a réalisé une triple-jeu.

— O —

Un peu comme ses trousseaux de clés de secours, il faudra deux appareils téléphoniques à **Johanne Théberge** pour bien mener à terme ses journées de travail. Un appareil pour prendre les appels de routine et un autre pour appeler au secours si jamais le premier fait du vago-bondage dans l'un ou l'autre local du quartier général de la rue Marquette.

— O —

Si on confie un message à **Francine Baudiffier**, on peut être assuré qu'il se rendra à destination mais un puissant effet de boomerang. Dans cet esprit, **Louise Roy** tient à la remercier pour le disque de cantiques de Noël.

— O —

Malgré son jeune âge, **Pascal Lacroix** ne rate jamais une occasion de suivre son grand-père, **Maurice Bolduc**. A tel point que son amour pour tout ce qui s'appelle machinerie lourde incite facilement à penser qu'il sera lui aussi un futur paysagiste.

— O —

Peu habitué à se lever tôt, les jours de congé, le sapeur **Jean Lemieux** confond la toilette aménagée à l'arrière des autobus avec une douche. On ignore s'il était mouillé quand il en est ressorti, lors du trajet Sherbrooke-Balsam.

— O —

Toute personne intéressée à faire une longue balade en pédalo sur le Petit lac Magog pourrait recourir aux services de **Suzanne Veilleux** à la condition qu'elle n'oublie ni carte ni boussole. Sinon il faudrait peut-être

avoir recours à la Sûreté du Québec pour retrouver l'équipage. Une promenade d'une heure prend environ quatre heures.

— O —

Gérard Bergeron passe des nuits blanches depuis quelque temps. Il ne souffre pas d'insomnie, même s'il veille tard devant son téléviseur. Ce serait plutôt à cause du nouveau Réseau des Sports...

— O —

Russ Pearson nourrit-il l'espoir de lancer pour les Yankees de New York, un jour? On l'a vu s'entraîner au club de golf Milby, en lançant à bout de bras quelques balles de golf à l'eau...

— O —

Claude «Mutt» Dusseault était installé comme un roi, au 18e trou du club de Golf de Milby, samedi après-midi, afin d'assister aux derniers efforts des participants au tournoi La Sauvegarde. Fauteuil pliant, parasol et rafraîchissement, rien ne manquait à son confort...

— O —

Scott David Harrisson est toujours à l'emploi du Sherbrooke Record, même si on a déjà dit qu'il s'en allait travailler au Halifax Daily News. La journée où il devait quitter Lennoxville pour se rendre à Halifax, on l'avisait que la compagnie retranchait 4,000 \$ au salaire qu'on lui avait pourtant promis. Il a bien sûr décliné l'invitation devant un tel coup bas...

— O —

Si vous désirez changer un bébé de couche en avion, demandez des conseils au ministre **Jean Charest**, il possède toute la technique et le vocabulaire.

— O —

Réal Létourneau ne serait pas intéressé à faire partie du fan-club des Nordiques de Québec.

La Quotidienne
448-7159

Bulletins en retard: les parents trouvent la situation intolérable

SHERBROOKE (MR) — «Nous n'acceptons pas de voir échouer l'opération d'évaluation des élèves, permise par les épreuves communes. Nous demandons à la CSCS qu'en dépit des embûches rencontrées, les responsables de cette opération ne baissent pas les bras.»

Le président du comité de parents, Claude Forgues, a déclaré hier que les parents ne cherchaient pas à adresser un blâme à des intervenants de la pyramide scolaire, en ce qui concerne le retard du bulletin indiquant les résultats des élèves du primaire aux examens uniformes administrés en juin par la CSCS, ni en ce qui concerne les erreurs qui se sont glissées dans la transcription des données.

Certains élèves n'avaient toujours pas, hier, reçu leur bulletin de juin dernier, assuraient les représentants des parents.

Le comité de parents trouve intolérable cette situation et il a fait connaître son sentiment à la CSCS et au Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Enseignants et directeurs

Si le comité de parents n'adresse pas de blâme dans sa prise de position officielle, le

missaires ajoute que, là où le directeur d'école a supervisé l'opération et vu à ce que la transcription soit faite avec rigueur, il semble y avoir eu moins de difficultés que là où le directeur a donné le travail à faire sans toutefois guider son personnel.

C'est la troisième année consécutive qu'une semblable opération échoue à la CSCS, indique M. Domingue.

Pour l'avenir

La représentante des parents du secondaire à la table des commissaires, Lucile Lemieux, a déclaré que ces épreuves communes administrées à tous les niveaux par la CSCS sont très importantes pour les parents. «Elles permettraient un enseignement correctif aux élèves qui rencontrent des difficultés au primaire et elles éviteraient aux écoliers de se retrouver au secondaire avec une déficience dans les diverses matières. En français, par



(Photo La Tribune par Stéphane LEMIRE)

Les représentants des parents, Clermont Domingue, Claude Forgues et Lucile Lemieux, ont demandé à la CSCS de prendre les moyens nécessaires pour compléter dorénavant l'opération des examens communs administrés aux élèves du primaire.

représentant des parents du primaire à la table des commissaires, Clermont Domingue, ne manque toutefois pas de parler de «mot d'ordre» de la part du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie et de manque d'encadrement de la part de certains directeurs d'école.

M. Domingue a déclaré, en effet: «Les enseignants de certaines écoles avaient corrigé les examens et transcrit les résultats avant le mot d'ordre du Syndicat. Dans d'autres écoles, le mot d'ordre est venu avant que le travail ne soit fait, ce qui a obligé la CSCS à déboursier 8900 \$ pour embaucher du personnel clérical, qui a fait la transcription pour le traitement informatique. Le Syndicat a dit aux enseignants que cette tâche ne faisait pas partie de leur travail.»

Il y a eu 40 pour cent d'erreurs dans les premiers bulletins émis, ce qui a obligé la CSCS à reprendre le travail et provoqué le retard dont ont été victimes les enfants et leurs parents, dans la livraison des bulletins.

«Nous ignorons qui a commis les erreurs, les enseignants qui avaient procédé avant l'arrivée du mot d'ordre syndical ou le personnel clérical qui a été embauché par la suite, mais nous demanderons des informations à ce sujet», assure M. Domingue.

Le représentant des parents du primaire à la table des com-

exemple. C'est l'avenir de nos jeunes qui nous préoccupe.»

L'évaluation étant une priorité à la CSCS en 1989-1990, le comité de parents recommande donc à la Commission scolaire de réviser la correction des épreuves de même que la transcription des résultats sur les feuilles à lecture optique, d'identifier les écoles primaires où l'opération complète aura été convenablement réalisée et de procéder à l'analyse informatique pour ces écoles de manière à ce que leur clientèle puisse profiter d'un enseignement amélioré.

Problème à l'interne

Selon le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, M. Gérard Messier, les enseignants sont tenus de corriger les examens et de transmettre la note de chaque examen de chaque élève sur des listes informatisées. Ce qu'ils ont fait, assure-t-il.

Cependant, poursuit-il, la CSCS voulait faire inscrire le résultat question par question, pour chaque examen de chaque élève, ce qui n'est plus de la responsabilité des enseignants.

«Notre travail ayant été accompli comme il se doit et dans les délais requis, c'est par la suite, à l'interne, que les problèmes ont été connus, mais là s'arrête notre connaissance des événements.»

Les postiers préparent le terrain aux hostilités

SHERBROOKE (GF) — Le Syndicat des postiers du Canada se prépare à déclencher une grève générale illimitée. Et illégale.

Réunis à Toronto en fin de semaine, quelque trois cents présidents et présidentes de sections locales de ce syndicat national ont en effet décidé de ne pas attendre l'expiration des délais avant de faire sauter le couvercle de la marmite.

Ils ont convenu, de rapporter le président de la section locale de Sherbrooke, M. Pierre Avard, de profiter des prochains jours pour préparer le terrain aux hostilités.

«Il faut d'abord établir un réseau de communications nationales, comme on le fait toujours lorsqu'il y a un conflit majeur. Et ce, afin d'éviter l'isolement des sections locales comme cela s'est produit à Sherbrooke, lors des récents événements», d'expliquer M. Avard.

En fait, dit-il, le dossier sherbrookois a été longuement traité par les syndiqués qui assistaient à cette assemblée nationale extraordinaire des présidents de sections, durant deux jours.

C'est d'ailleurs à la lumière des événements de la mi-août qu'ils ont tranché la question à savoir s'il était préférable d'attendre les délais légaux avant de lancer l'ordre de grève.

«Mais de toute façon, une grève légale ne le demeure pas longtemps et le gouvernement fait en sorte de la déclarer illégale rapidement», estime M. Avard.

A Toronto d'abord

Les premiers débrayages pour-



Pierre Avard

D'ici là, de conclure M. Avard, les postiers de Sherbrooke continuent d'appliquer des moyens de pression internes qui ne nuisent pas à la distribution du courrier mais contribuent à durcir le climat de travail.

Lors de l'assemblée de la fin de semaine, une quête parmi les présidents et présidentes a permis de recueillir 1800 \$ au profit des dix postiers congédiés à Sherbrooke. Des lettres ont également été expédiées à toutes les sections locales afin de les inviter à contribuer à cette cause.

Étudiants: le conseil municipal de Lennoxville adopte la ligne dure

Les interventions policières vont être accentuées contre les fautifs

par Yvon ROUSSEAU
LENNOXVILLE — Le conseil municipal de Lennoxville a adopté la ligne dure, hier soir, à la suite des festivités de la rentrée, à l'Université Bishop, que le maire Duncan Bruce estime «avoir dépassé les limites du raisonnable». Il a assuré que les effectifs policiers seront encore augmentés si nécessaire, afin que les citoyens puissent retrouver leur quiétude.

Les conseillers municipaux étaient unanimes à dire que les interventions policières contre des étudiants étaient amplement justifiées.

Par résolution, les élus de Lennoxville demandent même aux autorités de l'Université Bishop de suspendre les étudiants qui seront trouvés coupables d'offenses au code pénal, en cour municipal.

Le maire Bruce a précisé que les interventions policières vont s'accroître contre les étudiants fautifs et que toutes les contraventions méritées seront distribuées.

Les policiers ont aussi reçu mandat d'exercer un contrôle plus sévère sur la consommation d'alcool.

Étudiants harcelés

Des représentants des étudiants et des citoyens avaient envahi la salle des délibérations du conseil municipal, hier soir, les uns pour se plaindre des dommages et des inconvénients attribuables aux fêtes de la rentrée universitaire, alors que les étudiants venaient défendre leur réputation, en alléguant que les troubles sont attribuables à une minorité d'étudiants.

Les policiers de Métro-Police ont été accusés de harcèlement et d'abus dans leur façon d'agir avec certains étudiants. Deux leaders

du groupe, Andrew Gibbs et Jacqueline Scott, soutenaient que l'attitude des policiers constituait de la provocation à l'endroit de certains étudiants qui n'avaient rien à se reprocher et qui se faisaient surveiller et interpellés. Les porte-parole étudiants attribuent les troubles à quelques têtes fortes qui ternissent la réputation de l'université et de l'ensemble des étudiants, lesquels ne veulent pas passer pour des cochons.

Mlle Scott a relaté que les policiers sont venus interrompre un party sur le campus, au «Beer

Garden», en mettant la validité du permis en doute. «Pourtant, dit-elle encore, nous tentions de garder les étudiants sur le campus et nous avons même terminé nos festivités deux heures plus tôt, cette année, afin d'éviter les abus.»

Pour sa part, le directeur de Métro-Police, M. Richard Tremblay, a lancé que si des étudiants prétendent qu'ils ont été harcelés par les policiers, ils peuvent se plaindre à la Commission de police du Québec ou à d'autres instances.

Une quarantaine d'arrestations

Le directeur Tremblay a indiqué qu'une quarantaine de manifestants ont été arrêtés et devront répondre devant la cour municipale d'accusations telles que d'avoir troublé la paix, d'avoir consommé illégalement de l'alcool

sur la place publique ou d'avoir été trouvés en possession de stupéfiants.

M. Tremblay a soutenu que le service de police n'a fait que remplir son mandat de sauvegarder la sécurité publique et que les interventions nécessitaient une démarche policière. Le chef de police a toutefois admis que ses nombreuses démarches auprès des étudiants ont fait que l'on découvre moins de vols et moins de prises, mais que la fête est devenue beaucoup plus tumultueuse, surtout à cause de la forte consommation d'alcool par les étudiants.

«Les policiers vont continuer de se montrer sévères et de distribuer des contraventions», a-t-il lancé, alors qu'il fut interpellé par les représentants des étudiants, au moment où il accordait des entrevues à la presse, à la sortie de l'hôtel de ville.

Premier moment de répit

LENNOXVILLE (PSJ) — Dans la nuit de dimanche à lundi et hier, Métro Police Ascot-Lennoxville a connu un premier moment de répit depuis les festivités entourant le début des cours à l'université Bishop.

«C'est le calme plat!» de commenter, hier, le capitaine Jacques Gagnon, de Métro Police Ascot-Lennoxville, tout en prenant soin de souligner que ce ne sont que 30 à 40 individus sur des centaines d'étudiants qui sèment le trouble, lors d'activités spontanées sur

lesquelles le conseil étudiant n'a aucun contrôle.

Le capitaine Gagnon a maintenu que la création d'un conseil d'harmonie visant à rapprocher les étudiants et la communauté lennoxvilloise avait quand même permis de noter une baisse sensible des délits criminels et des méfaits.

A venir

Le calme qu'a souligné le capitaine, hier, est toutefois relatif puisqu'il y a deux autres activités à venir, susceptibles de susciter

quelque écart de conduite.

La fin de semaine du 16 septembre sera celle des Townshippers et ce même week-end, il y aura un match de football. Puis, il y a la semaine des anciens, le 28 septembre.

Mais avec la mauvaise publicité que les incidents des derniers jours et surtout de la dernière fin de semaine ont connue, il y a tout lieu de croire que les autorités universitaires et mêmes les étudiants qui ont à cœur la réputation de leur maison d'enseignement vont drôlement serrer la vis.

La situation reste stable et sous contrôle, disent les directeurs généraux des hôpitaux

Grève des infirmières: la trêve loin de susciter l'unanimité

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — «Il me semble qu'on aurait pu choisir une meilleure journée pour la trêve. Mercredi, par exemple. Là, on fait ça le jour où Diane Lavallée

«Moi, je ne comprends pas qu'on s'arrête juste pour vingt-quatre heures. C'est ridicule. Ça ne changera rien dans l'hôpital...»

C'est en effet sans unanimité que les infirmières et infirmiers, comme en témoignent les propos d'Alain Perron et d'Aline Laperle rencontrés à l'unité de soins où ils travaillaient, hier soir, à l'Hôtel-Dieu, ont accueilli le cessez-le-feu temporaire annoncé par la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ).

Néanmoins, le résultat sera le même.

Depuis hier soir, il n'y a plus de lignes de piquetage devant les centres hospitaliers de la région. Et ce, jusqu'à mercredi, 8h00 A.M. Au moins.

Stable

Cette trêve intervient le septième jour d'un conflit qui s'est surtout traduit par un report des chirurgies électives ou des soins non urgents ainsi que du renvoi des patients plus tôt qu'en temps normal.

Pour le reste, en témoignent les directeurs généraux, la situation est demeurée sous contrôle, stable, inchangée dans leur établissement durant les sept jours du conflit au cours duquel ils ont toujours entretenu de bons rapports avec les représentants syndicaux.

Hier, les centres hospitaliers brossaient le même tableau.

Pendant que les infirmières et infirmiers maintenaient des lignes de piquetage que saluaient régulièrement, à leurs demandes, des klaxons approbateurs, les activités étaient assurées à l'intérieur des murs des centres hospitaliers à un niveau inchangé depuis le mardi 5 septembre.

Par contre, hier, durant la journée, bien des regards se tournaient vers les infirmières et infirmiers dont on attendait une réaction officielle à l'offre de médiation spéciale du gouvernement.

Porte-parole de la conférence

régionale des directeurs d'hôpitaux de la région, le directeur général de l'hôpital d'Youville, M. Daniel Bergeron, faisait état de cette préoccupation. Comme ses collègues, il espérait un retour à la normale.

Interrogé à la sortie d'une réunion avec ses collègues, il a expliqué qu'il s'agissait d'une rencontre afin de discuter de standardisation des approches aux problèmes de relation de travail. En d'autres termes, il fallait nous assurer que les décrets de la Loi 160 seront appliqués de la même manière dans tous les hôpitaux. Là-dessus, il y a entente, a-t-il lancé.

Par ailleurs, au Centre hospitalier de Sherbrooke, le directeur général, M. David McKenzie venait de recevoir une nouvelle tuile sur la tête. Il venait d'apprendre que les employés des laboratoires, des syndiqués CEQ, ont donné un mandat de grève à leur exécutif. Dès jeudi, ils pourraient exercer cet option. En même temps que les syndiqués CSN.

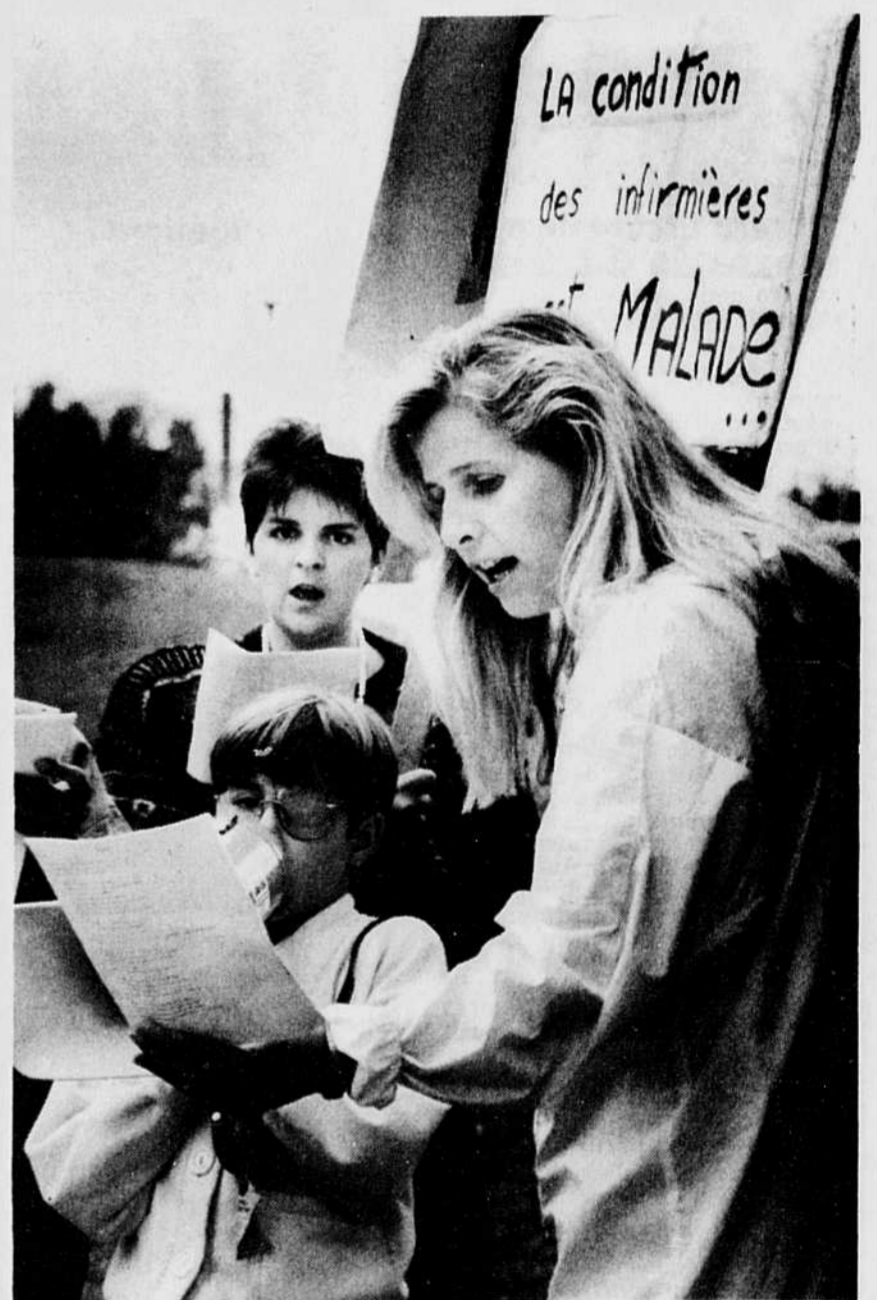
Infirmières auxiliaires

Pendant ce temps, le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers auxiliaires de l'Estrie dénonce le comportement de certains directeurs de centres hospitaliers. Comme l'explique son président, M. Lionel Lambert, les syndiqués n'apprécient pas le fait que les directeurs passent sous silence le travail qu'ils effectuent durant le présent conflit.

En fait, d'expliquer M. Lambert, les directions d'hôpitaux souhaitent la disparition de la profession des infirmières auxiliaires depuis le décret de 1980. Mais là, avec le conflit des infirmières, ils se rendent compte combien les auxiliaires peuvent être indispensables.

«Mais ils ne peuvent l'admettre sans perdre la face», de déclarer M. Lambert en spécifiant que les auxiliaires voient leurs tâches accrues présentement puisqu'ils doivent encadrer les cadres qui, autrement, seraient d'une moins grande efficacité durant le conflit.

Dans le cadre de cette discrimination faite aux auxiliaires, M.



(Photo La Tribune par Christian LANDRY)

Avant la trêve, les manifestations se sont poursuivies toute la journée, hier, sur les lignes de piquetage, impliquant même des enfants.

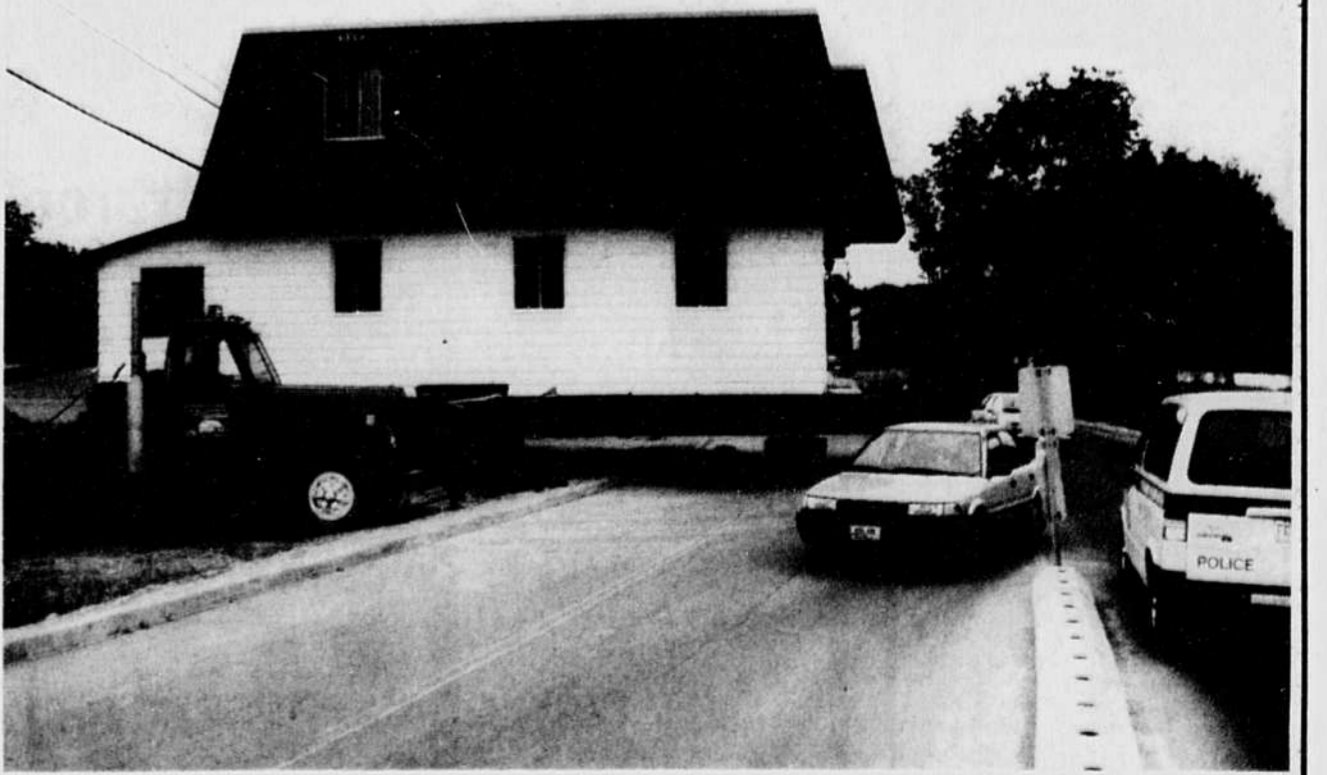
Lambert signale que leur nombre a chuté de 170 à 110, récemment, à St-Vincent de Paul. Et qu'ils pourraient n'être plus que 80 d'ici une année.

Mercredi soir, les auxiliaires

de St-Vincent de Paul et de l'Hôtel-Dieu se réuniront en assemblée générale. Ils se pencheront sur un mandat de grève que les délégués de leur fédération ont proposé à 93 pour cent.

Une maison en balade

L'aménagement de la zone commerciale, à l'angle des rues Prospect et Paul-Desruisseaux, dans le quartier Nord de Sherbrooke, pourra bientôt prendre forme avec le déménagement d'une maison située à cet endroit. Il s'agit du secteur dont les citoyens ont récemment contesté sans succès l'élargissement commercial, prévoyant notamment des cliniques médicales et de santé ainsi que des bureaux pour professionnels. Quant à la relocalisation de la maison, tout s'est passé sans problème mais les manoeuvres n'ont pas été des plus simples, surtout pour les usagers de la rue Prospect.



(Photo La Tribune par Stéphane LEMIRE)

Facture haussée de 15% dans des restaurants

par Denis DUFRESNE
SHERBROOKE — De plus en plus de restaurants imposent des frais de service additionnels de 15 pour cent les jours de fête ou de grande affluence en vue d'assurer à leurs employés un salaire équitable.

A Sherbrooke, le propriétaire du restaurant Élite, Alain Roberge, explique qu'il s'agit-là d'une forme d'incitatif pour les employés, puisque, dit-il, «les jours de fête ne sont pas les plus payants, même s'il y a beaucoup de clientèle».

Selon M. Roberge, ces frais de service de 15 pour cent sont indiqués sur la facture et ne suscite pas de réaction négative de la part des consommateurs.

Même s'il avoue avoir reçu une lettre d'un clien mécontent, le propriétaire du restaurant Élite affirme que bon nombre de consommateurs n'hésitent pas à ajouter un pourboire à ces frais de 15 pour cent.

A l'Association des restaurateurs du Québec, le directeur des communications François Meunier explique que plusieurs propriétaires de restaurants imposent des frais de service de 15 pour cent depuis de nombreuses années et que cette tendance est devenue courante.

«Il y a plusieurs raisons à cela, à la Fête des mères, par exemple, il y a tellement de demandes que c'est important de contrôler les réservations», dit M. Meunier.

Autres cas

D'autres restaurants chargent 15 pour cent de frais de services pour les brunchs du dimanche, ajoute le porte-parole de l'Association.

Celui-ci ajoute que, lors de repas de groupes, il est rare que chaque personne laisse un pourboire, tandis que le ou la responsable du groupe déposera souvent un montant global en deça de ce qui est attendu.

«Ce n'est pas exceptionnel, il n'y a pas grands restaurants qui ne font pas ça», dit M. Meunier, précisant toutefois que le commerçant doit afficher clairement ces frais de service de 15 pour cent.

Sans appuyer cette pratique, l'Association des restaurateurs du Québec constate que le phénomène se répand.

«Compte tenu des difficultés de la Loi 43 (sur la déclaration obligatoire des pourboires), certains restaurateurs se sont démarqués en garantissant un pourboire à leurs employés», mentionne M. Meunier, soulignant qu'il est actuellement difficile de recruter des travailleurs dans le secteur de la restauration.

Hausse de 63% des mises en chantier

SHERBROOKE (GF) — La vigueur du marché des édifices à logements multiples a permis à la région de Sherbrooke d'enregistrer une hausse appréciable dans les mises en chantier au mois d'août par rapport à la même période, l'année dernière.

Selon des données publiées hier, il ressort en effet que les mises en chantier ont connu un gain de 63 pour cent à Sherbrooke.

Il s'agit d'une tendance inverse à celle accusée un peu partout au Québec. La Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL) signale que la tendance à la baisse du niveau des mises en chantier, observée depuis des mois au Québec, a continué de persister en août en raison de la stagnation de la demande de logements dans son ensemble.

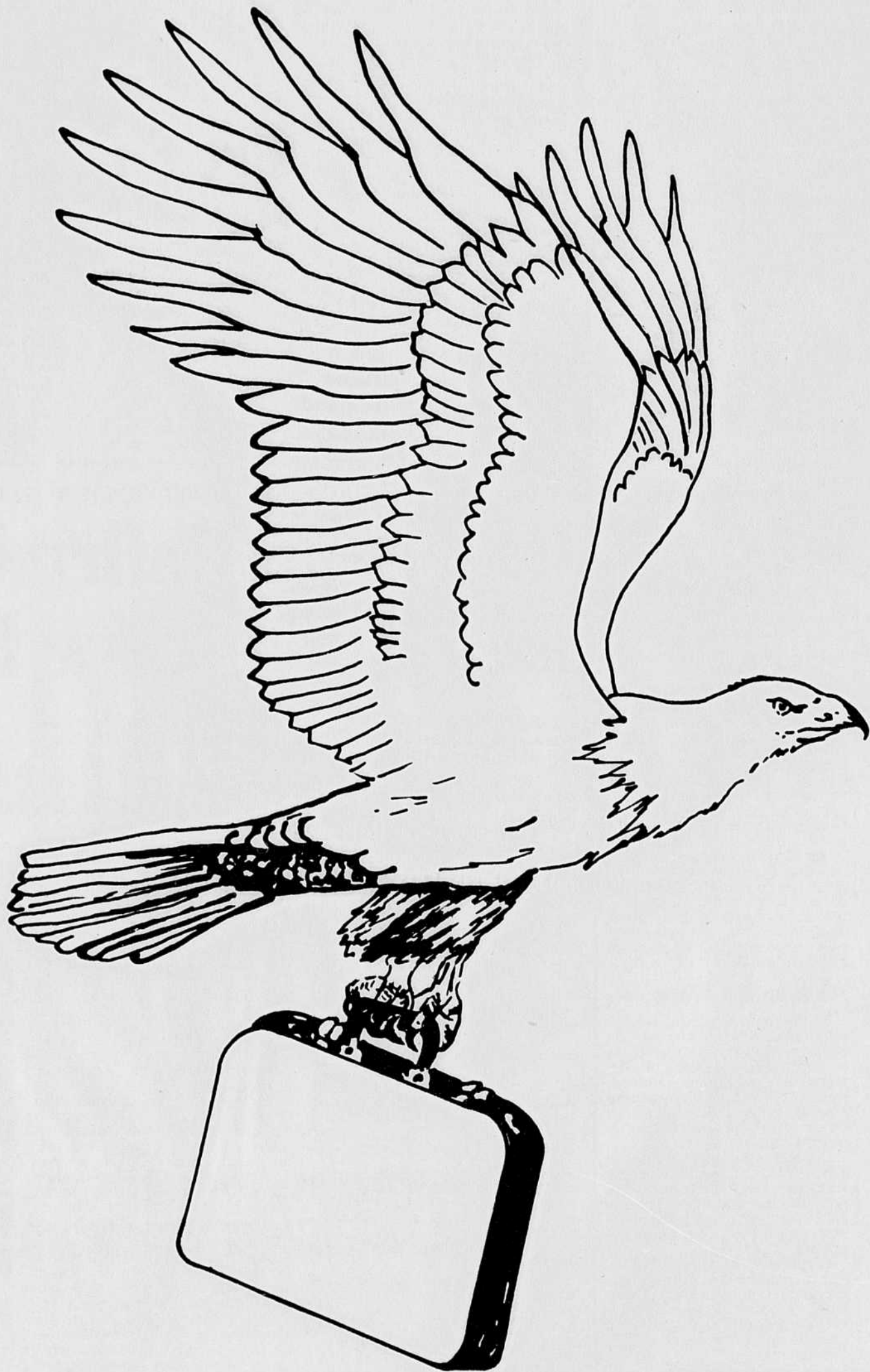
Selon des données préliminaires, les mises en chantier ont enregistré 2978 unités le mois dernier au Québec, soit une baisse de 28 pour cent par rapport au mois d'août 1988. Cependant, en appliquant le taux annuel désaisonnalisé, le niveau des mises en chantier est demeuré inchangé par rapport à celui de juillet dernier, soit 32 000 unités.

A Sherbrooke, au mois d'août, on a assisté à 15 mises en chantier de maisons unifamiliales. L'année dernière, on avait enregistré 35 mises en chantier. La baisse est donc de 57 pour cent.

Pour les édifices à logements multiples, la SCHL rapporte 78 mises en chantier contre 22, l'année précédente. L'augmentation est donc de 255 pour cent.

Au total, on parle donc de 93 mises en chantier en août 1989, comparativement à 57 en août 1988. La hausse est de 63 pour cent.

POUR VOLER DE VOS PROPRES AILES EN ANGLAIS !



“EN AFFAIRES”



® CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER

20, rue Bryant
Sherbrooke

(819) 822-2542



PERMIS #: CP 0614

LE PLUS GRAND RÉSEAU PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU QUÉBEC !

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Té.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999

Publicité: 564-5450

Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00.
Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350.00, 6 mois \$200.00, 3 mois \$125.00, 1 mois \$50.00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

Processus de municipalisation de la Bibliothèque Memphrémagog enclenché

MAGOG (AAE) — Le processus de municipalisation de la Bibliothèque Memphrémagog, par la Ville de Magog, a véritablement été enclenché par le conseil d'administration de l'organisme à son non-lucratif.

C'est ce qu'a déclaré la présidente du conseil d'administration de la bibliothèque, Mme Kathleen Milne. Cette dernière a fait savoir que les membres du c.a. travaillent actuellement à la préparation d'un protocole d'entente qui devrait être présenté aux élus municipaux avant la fin de l'année en cours.

Lors de la dernière réunion des membres de la bibliothèque, située sur la rue Merry à Magog, une résolution demandant d'entamer les discussions avec la Ville a été adoptée. Toutefois, le projet mis de l'avant en mars dernier a d'abord dû faire l'objet d'une étude. Le comité chargé d'effectuer cette étude, formée de Luc David, Hilda Perron et Aline Drouin, a déposé la semaine dernière un rapport favorisant la municipalisation de la bibliothèque. La décision finale reviendra cependant aux membres de l'organisme lors d'une prochaine assemblée spéciale, dont la date n'a pas encore été fixée.

«Nous souhaitons vivement que les négociations entre la Ville et la bibliothèque soient terminées avant la fin de l'année», a déclaré la présidente,

Kathleen Milne. Des représentants de la Ville, du conseil d'administration de la bibliothèque et du ministère québécois des Affaires culturelles se sont rencontrés la semaine dernière, afin de discuter des différentes modalités d'une éventuelle municipalisation. Si les négociations s'avèrent satisfaisantes pour les deux parties concernées, un contrat sera prochainement présenté à la municipalité de Magog, pour ensuite être entériné par les membres.

Déjà en mars dernier, l'administration magogoise se disait prête à prendre en charge la bibliothèque.

25 ans

La bibliothèque Memphrémagog a été fondée en 1964 par le Austin Woman's Institute, l'équivalent anglais du cercle des fermières. L'établissement culturel célèbre donc cette année son 25^e anniversaire de fondation. La bibliothèque Memphrémagog dessert, non seulement la municipalité de Magog, mais également toute la région de la MRC Memphrémagog.

Retour au travail à la succursale de la Société des alcools de Magog

par Annie-Andrée EMOND

MAGOG — Les onze employés de la succursale de Magog de la Société des alcools du Québec (SAQ) ont repris le travail, hier matin, après avoir reçu l'assurance de l'employeur qu'il y aurait une rencontre de négociation, pour entendre les revendications des travailleurs syndiqués.

Les employés demandent que leur nouveau directeur, Richard Gingras, en place depuis une semaine seulement, soit démis de ses fonctions. Les raisons invoquées par les onze travailleurs ont trait aux relations

de travail tendues avec le nouveau directeur de la succursale.

Rencontre

Afin de minimiser les effets de la grève illégale des em-

ployés vendredi dernier, le centre administratif de la SAQ a accepté de planifier une rencontre avec les employés. «Nous sommes conscients que la situation est sérieuse et l'évaluation de ce dossier se poursuit», de déclarer Mme Danielle Maisonneuve, directrice des communications pour la SAQ.

Pour l'instant, il est encore beaucoup trop tôt pour connaître le sort du nouveau directeur, qui est également maire de St-Elie-d'Orford. «Nous évaluons l'ensemble du problème de la succursale de Magog, tout en tenant compte des commentaires des employés» de poursuivre Mme Maisonneuve.

Retour au travail

«Si les employés ont accepté de retourner au travail, c'est parce que nous avons eu l'assurance d'avoir une rencontre avec l'employeur» de préciser le représentant syndical des employés de la SAQ de l'Estrie, M. Serge Davignon. Cependant, la SAQ avait avisé les travail-

leurs qu'ils seraient congédiés si le travail ne se poursuivait pas comme à l'habitude, après le débrayage surprise de vendredi dernier.

Danielle Maisonneuve a également affirmé que la succursale magogoise occupe une part importante du marché qu'il ne faut pas négliger. «Nous avons l'intention de régler ce conflit dans les plus brefs délais, pour éviter qu'il y ait de nouveaux arrêts de travail des employés», a-t-elle affirmé. Quant au directeur de la succursale, Richard Gingras, il a encore une fois refusé d'émettre des commentaires. En ce qui le concerne, le conflit doit être réglé entre les employés et la haute direction de la Société des alcools du Québec.

Dénouement imminent

Le dénouement de ce dossier devrait être connu dès la fin de cette semaine, puisque la rencontre doit avoir lieu dans les tout prochains jours.

Pétition pour garder un espace vert à Deauville

DEAUVILLE (DD) — Un groupe de citoyens de Deauville demande à la Ville de conserver la vocation de parc à un espace vert attenant aux rues Côté et Perras, dont le zonage pourrait être en partie modifié pour y permettre la construction résidentielle.

Le conseil municipal a été saisi il y a quelques jours d'une pétition des résidents du secteur, alors qu'il doit se prononcer lundi prochain sur le projet de règlement modifiant le zonage de cet espace vert.

Les citoyens du secteur enten-

dent cependant empêcher tout développement dans ce lieu et ont même saisi la MRC de Sherbrooke du dossier.

Le maire de Deauville, Égide Marcoux, a expliqué hier que le terrain avait été exproprié par la Ville en 1975, pour en faire un parc municipal.

Il a précisé qu'en vertu d'un premier schéma accepté par le conseil, la vocation d'une partie du site est déjà modifiée pour y faire du développement résidentiel, tandis que la balance a conservé un zonage de parc.

Faits divers

Arrêté après avoir heurté un piéton

WEEDON (YR) — Un individu de 35 ans, de St-Adolphe de Dudswell, a été arrêté après avoir heurté et blessé légèrement un individu en fonçant sur ce dernier avec son véhicule, dans la cour de l'hôtel Central de Weedon.

De plus, le même individu devrait comparaître pour répondre à une autre accusation d'avoir causé des dommages à la résidence de son ex-conjointe, où il serait entré par effraction, le même soir.

Il attendra en prison

ASBESTOS (YR) — Un individu d'Asbestos devra attendre en prison le moment de comparaître devant la cour des sessions de la paix, à Arthabaska, après avoir été arrêté trois fois en deux mois au volant de son véhicule, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Le prévenu est gardé à la prison de Trois-Rivières, où il avait été conduit aussitôt après son arrestation par la police municipale d'Asbestos.

L'homme a été arrêté pour conduite en état d'ébriété le 29 juillet, le 31 août et le 9 septembre. Lors de sa comparution hier, il a enregistré un plaidoyer de non culpabilité et son enquête a été fixée au 27 septembre. D'ici là, toutefois, tout cautionnement lui a été refusé.

Vol au motel 55

STANSTEAD (YR) — Quatre jeunes Américains ont comparu hier pour répondre à une accusation de vol par effraction au motel 55, de Stanstead.

Selon le détachement de Coaticook de la SQ, les jeunes hommes, âgés de 18 et 19 ans, auraient loué une chambre au motel 55, mais ils se seraient introduits dans une autre chambre, où ils ont volé la bourse de l'occupante.

Le montant de 600 \$ qui se trouvait dans la bourse de la victime a été récupéré par les agents Michel Breault et Richard Ménard, du détachement de Coaticook, au moment de l'arrestation des suspects.

Un témoin avait aperçu les jeunes Américains au moment où ils pénétraient dans la chambre voisine et il les a vu retourner à la chambre qu'ils avaient louée.

L'incident s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche et les quatre jeunes hommes ont comparu hier. Ils ont plaidé coupables. Ils avaient été arrêtés à 9h30 dimanche matin.

Correspondant(e) demandé(e) à Asbestos

Le service des nouvelles de La Tribune est actuellement à la recherche d'un(e) journaliste à la pige pour la ville d'Asbestos. Le candidat recherché doit posséder une bonne connaissance du français écrit et résider obligatoirement à Asbestos. Communiquer avec Maurice Cloutier, adjoint au chef des nouvelles, 564-5454.

...Magog en bref

MAGOG (AAE) — Le conseiller magogois Denis Lacasse demeurera président du comité touristique de la Ville de Magog. Le conseiller Lacasse est finalement revenu sur sa décision après avoir eu un entretien privé avec le maire Paul-René Gilbert. Denis Lacasse refusait de porter le titre de président, s'il ne pouvait en assumer les fonctions. «Je ne veux pas d'un titre honorifique», avait-il déclaré.

— O —

La Ville de Magog pourrait bien avoir un nouveau parc municipal sur son territoire. Ce parc serait situé à proximité du futur réservoir d'eau de la rue Des Pins. Le terrain de 17 545 mètres carrés est situé au coin des rues St-François et Des Pins. A la suite d'une demande de lotissement, la Ville a pu faire l'acquisition de ce terrain qui pourrait prochainement faire l'objet d'un plan d'aménagement et peut-être doté d'une piste cyclable.



VILLE DE EAST ANGUS

PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Le troisième versement pour taxes immobilières municipales écherra le 30 septembre prochain (1989) et votre remise devra être faite à East Angus.

1. au bureau de l'Hôtel de ville
2. à la Banque Canadienne Impériale de Commerce
3. à la Caisse Populaire East Angus

le ou avant le 30 septembre prochain (1989) afin d'éviter des charges d'intérêts.

Michel Roy, o.m.a.
secrétaire-trésorier
4360-12 sept.

Un camion-caisse Costaud.

Solide. Puissant. Avec caisse standard.

Pour 159 \$* par mois seulement.

Mais pour un temps limité seulement.

Alors dépêchez-vous! Parce qu'une offre comme celle-là et un camion comme celui-là... ça part vite!

Seulement chez votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain™

Pour 159 \$ par mois,
pas étonnant
que notre caisse
soit populaire.



*Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km. et avec un versement initial de 2 000 \$. suite à l'approbation de crédit. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre se termine le 30 septembre 89. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Loisirs: vers une entente bientôt entre le Canton de Brompton et la Ville?

par André LAROCHE
SHERBROOKE — Une entente pourrait survenir au cours des prochains jours entre Bromptonville et le Canton de Brompton, au sujet du dossier litigieux des loisirs.

Les deux municipalités présenteront ce soir, à leur conseil de ville, un compromis négocié la semaine dernière en présence

de l'accord avant qu'ils ne soient entérinés par les conseils respectifs. Les élus municipaux de la Ville ont tenu une assemblée spéciale, hier soir, afin d'accepter la proposition de compromis négociée, mais les échevins du canton ne semblent pas connaître le même empressement.

«Nous étudierons la proposition en atelier de travail, ce soir (hier soir), et les conseillers se prononceront à la prochaine assemblée, lundi soir prochain», d'indiquer hier Denis Lemay, maire du canton.

Répercussions immédiates

Cette ouverture dans les négociations a toutefois eu des répercussions immédiates puisque Bromptonville a accepté, en fin de semaine, les inscriptions des usagers du canton sans exiger de tarifs additionnels.

L'abandon de la tarification supplémentaire n'était conditionnel qu'à un changement de mentalité de la part du canton, d'expliquer le maire de Bromptonville, Clément Nault.

«Ce changement est dû à l'invalidité reconnue de l'accord de 1987 par le représentant des Affaires municipales parce qu'il n'a pas été accepté par le ministre», de poursuivre M. Nault.

Le maire Lemay soutenait en effet, la semaine dernière, sa position de non-compromis sur la validité de ce contrat. Et en dépit de l'entente négociée la semaine dernière, il maintient toujours la validité de l'accord de 87.

«Bromptonville est régie par la loi des Cités et Villes alors que nous sommes régis par le Code municipal. Les deux lois se contredisent sur le point des ententes municipales», d'expliquer M. Lemay qui se dit toujours prêt à se rendre devant les tribunaux pour faire valoir le contrat de 87.



Clément Nault

ce d'un fonctionnaire du ministère québécois des Affaires municipales.

Rappelons qu'après plusieurs mois de négociations, la Ville avait annoncé, à la mi-août, qu'elle imposerait une tarification spécifique aux résidents du canton qui voulaient s'inscrire aux activités de loisirs de cet automne.

Cette mesure visait à obtenir une somme de 5000 \$ exigée par la Ville, pour la location de ses services des loisirs par le Canton de Brompton, pour l'année en cours. Bromptonville réclame depuis le mois d'avril une quote-part de 35 000 \$ alors que le canton n'offre pour sa part que 30 000 \$.

Les deux Hôtels de ville ont refusé de dévoiler les termes

Elections

89

Organisé par la Chambre de commerce des Bois-Francis

Les trois candidats d'Arthabaska face à face dans un débat public

par Richard JEAN

VICTORIAVILLE — Les trois candidats qui brigueront les suffrages dans le comté d'Arthabaska le 25 septembre, MM. Laurier Gardner (libéral), Jacques Baril (PQ) et Bernard Jeansonne (indépendant), seront confrontés dans un débat public qui aura lieu le lundi 18 septembre, de 19h30 à 22h, à la salle Le Boisé du Motel Colibri de Victoriaville.

Animé par M. Benoît Roberge, vice-président du secteur développement des affaires de la Chambre de commerce des Bois-Francis qui a organisé ce débat, cette rencontre se divisera en quatre étapes.

D'abord, les trois candidats pourront profiter chacun d'une période de huit minutes pour présenter leur exposé. Deux tiers de leur discours devra nécessaire-

ment porter sur les priorités du comté.

Questions

Dans un deuxième temps, une période de questions d'une durée de 72 minutes sera accordée aux organismes socio-communautaires de la région. Chaque organisme aura préalablement été invité à formuler deux questions par écrit concernant leur secteur d'activités.

En troisième lieu, ce sera au tour des journalistes d'adresser leurs questions durant une quinzaine de minutes.

Finalement, chaque candidat bénéficiera d'un autre cinq minutes pour conclure sur son programme.

Le débat sera reproduit en direct par la télévision communautaire et la présence du public sera acceptée jusqu'au nombre maximal de sièges disponibles.

En bref

Dans ses engagements électoraux, le candidat du PQ dans Drummond, Bernard Loisel, estime qu'il faudrait au moins 30 lits supplémentaires en soins aigus au Centre hospitalier Ste-Croix, en se basant sur des données recueillies en 1986, par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il s'engage, s'il est élu, à donner suite à cette étude.

Le candidat du Parti québécois dans Drummond, Bernard Loisel, dénonce le projet, apparemment caressé par le gouvernement du Québec, de fermer le Département de santé communautaire (DSC) de Drummondville, qui dessert également Victoriaville et Plessisville, ce qui signifierait le transfert de 40 emplois à Trois-Rivières. Même si le candidat libéral Jean-Guy St-Roch assure le contraire, M. Loisel soutient que le directeur général du CRSSS, M. Jean-Yves Dessureault, a mentionné publiquement cette possibilité.

Me Bernard Boudreau, maire de St-Charles, s'est refusé à tout commentaire sur le fait que, après avoir réclamé un bulletin de présentation du directeur du scrutin aux élections du 25 septembre, il n'a pas déposé sa candidature avant la date-limite du 9 septembre. Interrogé par LA TRIBUNE, Me Boudreau qui avait contesté, le printemps dernier, le leadership du candidat libéral Jean-Guy St-Roch à l'assemblée d'investiture, n'a pas voulu indiquer non plus qu'il appuyait dans la présente campagne.

Le candidat du Nouveau parti démocratique dans Sherbrooke, Mario Mercier, est d'avis qu'il y a crise du logement dans la capitale de l'Estrie non parce qu'il y a pénurie de logements mais parce que le prix des loyers est trop élevé. Des assistés sociaux dépendent de 50 à 80 pour cent de leurs prestations pour se loger, affir-

me-t-il tout en déplorant que la mise en chantier d'habitations à loyer modique soit arrêtée et qu'il faille attendre des années pour obtenir un logement dans un des complexes d'habitations à loyer modique existants. Il se dit en faveur d'un contrôle du prix des loyers et de la création d'un programme de construction accélérée de logements pour les personnes à faible revenu.

Un cinquième candidat a déposé son bulletin de candidature dans Richmond. Un environnementaliste de St-Adrien, M. Jack Kugelmass, défendra les couleurs du Parti Vert. Son agent officiel, Thomas Audet, demeure quant à lui à Wotton.

Réal Rancourt, candidat du Parti québécois dans Saint-François, a accepté l'invitation de l'Association des anglophones de l'Estrie à participer à une rencontre des membres, à Lennoxville. M. Rancourt déplore toutefois que la candidate libérale, Monique Gagnon-Tremblay, ait refusé l'invitation. M. Rancourt rendra publics ses engagements envers la population en conférence de presse, demain, à Fleurimont.

Le candidat du Parti québécois dans Sherbrooke, Jacques Blanchette, accuse son adversaire libéral, André-J. Hamel, d'être responsable, par son inaction, de la vente à l'encan de l'équipement de l'usine de la compagnie Lowney. Selon lui, un député plus vigilant que M. Hamel aurait recherché des solutions à ce qu'il appelle un drame sur le plan humain et sur le plan industriel, en favorisant la concertation des forces vives du milieu et en recherchant des solutions avec elles. «Quelques 475 personnes ont perdu leur gagne-pain parce qu'il a préféré jouer à l'autruche plutôt que de s'occuper de la protection des emplois et du développement

de Sherbrooke», a-t-il fait savoir dans un communiqué.

Pierre-F. Côté, et les autorités provinciales et fédérales.

Les personnes détenues dans les établissements provinciaux et fédéraux pourront voter par anticipation dans l'établissement où elles sont détenues le 18 septembre, à la suite d'une entente intervenue entre le directeur général des élections du Québec, Me

les électeurs qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale ou constatent une erreur dans leur inscription pourront déposer une demande d'inscription ou de correction, lors de la révision spéciale qui aura lieu entre le 15 et le 20 septembre.

COURS D'IMPÔT

PROGRAMME — Pendant ce cours de 13 semaines, les participants étudieront toutes les phases de la préparation d'une déclaration d'impôt y compris les lois fiscales courantes, la théorie, et l'application. Des cours d'impôt de base sont disponibles. Les gradués recevront une attestation d'aptitude de H&R Block.

H&R BLOCK CONNAÎT L'IMPÔT ET SAIT COMMENT L'ENSEIGNER. Nos instructeurs, des experts en impôt qui ont reçu une formation spéciale, feront de chaque session un expérience à la fois intéressante et stimulante avec des discussions, des textes de référence et des instructions en utilisant des formules et des annexes prescrites.

LES COURS COMMENCENT BIEN TÔT — L'inscription est ouverte et les cours qui commencent le 14 septembre offrent un choix de classes.

VOTRE DEMANDE EST INVITÉE — TÉLÉPHONE 567-3985

Un Cours de culture personnelle de H&R Block Canada, Inc. No Permis CP0072

H&R BLOCK
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT

Veuillez m'envoyer des renseignements gratuits sur le cours d'impôt de H&R Block.

l'après-midi, le soir et le samedi. N'IMPORTE QUI PEUT S'INSCRIRE, CEUX QUI S'INSCRIVENT n'ont besoin que du désir d'apprendre.

LES DROITS DE SCOLARITÉ SONT MODESTES et couvrent le cours complet, y compris les manuels, le matériel, les fournitures, les guides de référence, et l'inscription. Il n'y a pas de frais supplémentaires. Un plan de paiement par acomptes est disponible si c'est désirable.

DES DÉTAILS COMPLETS PEUVENT ÊTRE OBTENUS EN CONTACTANT le bureau de H&R Block par téléphone. Renseignez-vous sur les emplacements des classes, les dates du commencement des cours, l'inscription, etc. Faites vite car la place est limitée. En vous inscrivant de bonne heure votre place est assurée.

Envoyez à: H&R Block
601 King est, Sherbrooke,
J1G 1B9
Tél.: 567-3985
Nom
Adresse
Ville
Prov.
Code postal
Téléphone

5e Marchethon Terry-Fox à Richmond le 17 septembre

RICHMOND — La cinquième édition du «Marchethon Terry-Fox» de Richmond, dont l'objectif est d'amasser des fonds pour aider à la recherche sur le cancer, aura lieu le dimanche 17 septembre, à 9 heures 30.

Jeunes comme adultes sont invités à participer à cette activité humanitaire soit en courant, marchant, pédalant ou en commanditant les personnes qui prendront part à cette activité.

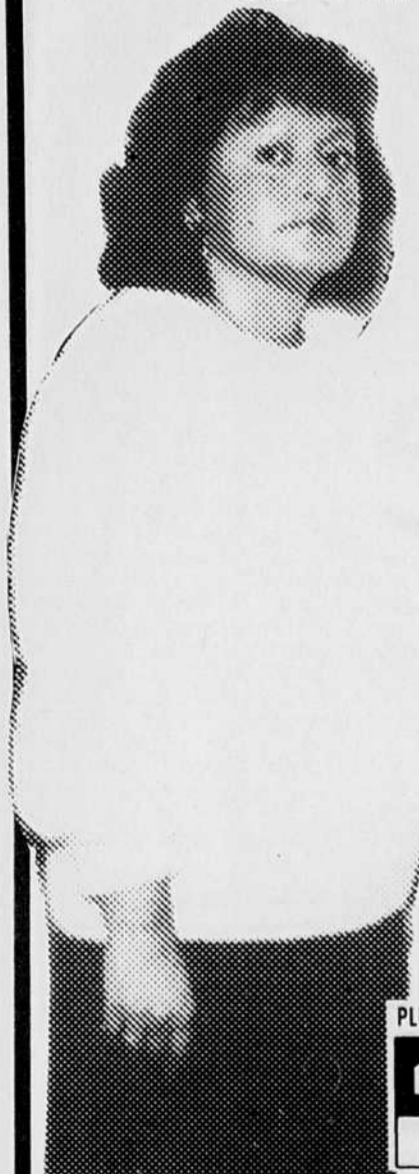
Les coureurs, marcheurs et cyclistes emprunteront un parcours de 5 kilomètres et le départ se

fera à l'intersection de la rue Principale et Craig.

Le trajet comprend les rues Principale jusqu'à Spooner Pond, Gouin, le pont neuf, la rue Principale à Melbourne, le pont McKenzie et la fin du parcours aura lieu au même endroit que le départ aura été effectué.

Cette activité se tiendra beaux temps, mauvais temps. Pour plus d'informations, il suffit de communiquer avec Patricia Henderson, à 826-5516, ou Lyla Beattie, 826-6221.

«CE QUE J'AI PERDU EN LIVRES, JE L'AI GAGNÉ EN CONFIANCE».



Le programme Nutri/Système comprend:

- Profil de perte de poids personnalisé
- Grande variété de repas et collations
- Attention individuelle
- Programme de modification fondamentale de comportement pour une réussite permanente.

Leidiana Morrone de St-Léonard a perdu 40 livres avec Nutri/Système.

PLUS DE 1300 CLINIQUES À TRAVERS LE MONDE
nutri/système
cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

N'ATTENDEZ PAS, APPELÉZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION.

823-7000

SHERBROOKE



* Offre spéciale comprend 3 semaines de service. N'inclut pas la nourriture et la maintenance. Nouveaux clients seulement.

VOUS POURRIEZ GAGNER une cuisine de rêve Frigidaire. Détails du concours chez votre marchand.

Frigidaire

LA FOIRE AUX AUBAINES

Une occasion en or de découvrir la remarquable qualité Frigidaire.

La gamme complète d'appareils vous est offerte à des prix incroyablement bas!

Profitez-en dès maintenant!

La Foire aux aubaines se termine le 7 octobre 1989.



Frigidaire

Aujourd'hui... et demain

Dupuis & Fils
45 Principale
Coaticook
849-6337

Investissement Fredette Inc.
4229 King Ouest
Sherbrooke
569-9711

Service De L'estrie
225 Wellington Sud
Sherbrooke
563-0563

Meubles Tousignant Inc.
1279, rue Grégoire
Rock Forest
565-7515

Les Enchères Stanley
88 St-Patrice
Magog
843-2649

Amiante: troisième poursuite contre l'Agence américaine

WASHINGTON (PC) — Une troisième poursuite sera intentée devant les tribunaux américains contre l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), à la suite de sa décision du 6 juillet de bannir d'ici 1996 pratiquement tous les usages de l'amiante aux États-Unis.

Ce matin, à Montréal, une importante conférence de presse se tiendra sous l'égide de l'Institut de l'amiante. Le ministre québécois des Mines, Raymond Savoie, deux ministres fédéraux — Jake Epp (Énergie, Mines et Ressources) et Marcel Masse (Communications) — seront accompagnés de leur collègue de Terre-Neuve, Rex Gibbons, de représentants des syndicats, de l'industrie et d'experts qui tenteront de démontrer qu'il est possible d'utiliser l'amiante de façon sécuritaire.

De plus, d'autres interventions seront faites par les maires et représentants des principales villes productrices d'amiante à travers le pays: Thetford Mines, Asbestos, Baie-Verte (Terre-Neuve) et Cassiar (Colombie-Britannique).

«Le Canada a une responsabilité de s'assurer de l'utilisation contrôlée de l'amiante de façon que les utilisateurs en tirent le plus de bénéfices possibles, en minimisant les risques. Nous visons une réglementation plutôt qu'une interdiction qui est plutôt stérile», a déclaré hier à la Presse Cana-

dienne la porte-parole de l'Institut, Lise Beaudry-Trudeau.

Levée de boucliers

«La décision américaine de bannir l'amiante a créé une véritable levée de boucliers à travers le Canada. C'est la première fois que nous retrouvons un tel rassemblement de divers groupes qui prennent position sur une question aussi importante», a ajouté la directrice des relations publiques de l'Institut.

La contestation juridique québécoise portera sur les données scientifiques qui ont servi à la prise de décision de l'EPA. Déjà, deux poursuites ont été intentées contre l'EPA. A la Nouvelle-Orléans, le 2 août, cinq petits producteurs de tuyaux d'amiante (Asbestos Ciment Pipe Distributors) ont signifié leur intention, devant la Cour fédérale de district de l'État, de contester la réglementation de l'EPA. Le 22, c'était au tour du Bureau américain d'information de l'amiante de s'adresser à la Cour fédérale du district de Richmond, en Virginie.

D'autres poursuites individuelles pourraient être annoncées d'ici le 24 septembre, date à laquelle vient à échéance le délai de 60 jours permis par la législation américaine dans le cas des contestations d'une décision d'un organisme de réglementation.

LAB Chrysotile: impasse dans la négociation des cols blancs

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD MINES — L'impasse persiste dans le dossier de la négociation en vue de la signature d'une convention collective de travail entre les salariés cléricaux et techniques et la compagnie LAB Chrysotile de Thetford Mines.

Le président du syndicat CSN des cols blancs, Pierre Courchesne, soutient que ce n'est pas la dernière proposition patronale qui va permettre un règlement du conflit «tout au contraire». La rencontre de conciliation de vendredi dernier n'a donc pas permis de faire progresser le dossier. Les représentants syndicaux ont tenu que la compagnie maintienne sa position et que les propositions ne contiennent aucune amélioration.

Les syndiqués sont d'autant plus insatisfaits du résultat de la dernière rencontre que l'employeur a profité de l'occasion pour annoncer l'abolition de sept postes au sein de leur unité de négociation, dont six au siège social. Cette diminution du personnel serait attribuable à des changements technologiques et à l'octroi d'un sous-contrat, «évidemment à l'extérieur de la région», de lancer M. Courchesne. Les postes touchés concernent le travail

relatif à la préparation de la documentation pour l'exportation du minéral.

Le conseiller à la mobilisation de la CSN, Guy Lévesque, a qualifié la décision de la compagnie de «tactique de bas étage». Il a précisé que les syndiqués avaient unanimement réitéré leur confiance envers leurs dirigeants syndicaux et qu'ils avaient accepté d'accroître les moyens de pression afin de manifester leur mécontentement.

En grève depuis la fin du mois de mai, les cols blancs ont décidé d'effectuer des manifestations de masse, à compter d'aujourd'hui, de façon à augmenter leur visibilité.

Dossier de l'arbitrage réévalué

D'autre part, le directeur général des relations du travail au ministère du Travail, Gilles Michaud, a accepté de réévaluer le dossier relatif à la demande syndicale de nommer un arbitre pour régler le conflit des cols blancs de LAB.

À la fin du mois de juin, M. Michaud n'avait pas accès à la requête de la CSN. Mais, lors d'une récente rencontre avec des représentants syndicaux, il a reconnu le fait qu'il n'avait pas tenu compte de certains arguments ou ne les avait pas étudiés. C'est donc sur cette base qu'il a accepté de réévaluer le dossier.

Centre d'aide aux entreprises: priorités identiques et subventions accrues en 89-90

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD MINES — Au cours de ses cinq premières années d'activité, le Centre d'aide aux entreprises (CAE) de la région de l'Amiante a favorisé la création ou le maintien de 740 emplois grâce à une implication financière de 1 739 250 \$ au sein de 58 entreprises dont 23 nouvelles.

Le directeur général du CAE, Roger Roy, ne cache pas sa satisfaction au regard des résultats obtenus. D'autant plus que la performance des entreprises concernées est fort encourageante, soit seulement cinq échecs ayant occasionné une perte d'environ 200 000 \$ pour l'organisme. En outre, la concrétisation de ces projets dans la région a nécessité des investissements supérieurs à 25 millions \$.

L'aide à l'investissement du CAE se fait généralement sous forme de prêts. En cinq ans, l'organisme régional a prêté pour environ 1,3 million \$ alors que la différence a été investie en capital-actions.

Établies l'an dernier, les nouvelles priorités demeureront les

mêmes pour 1989-90 alors que le CAE entend privilégier les dossiers touchant les métaux, les matières plastiques, les jeunes promoteurs et les entreprises manufacturières.

Vers l'autofinancement

Financé par le gouvernement fédéral par le biais du programme de développement des collectivités, le CAE a reçu en cinq ans la somme de 2 164 000 \$, soit 1 310 000 \$ pour le fonds d'investissements et 854 000 \$ pour le fonds d'opération.

Pour sa sixième année, le CAE bénéficiera d'une aide gouvernementale de 389 000 \$ dont 240 000 \$ pour le fonds d'investissement, ce qui portera l'aide d'Ottawa à ce chapitre au montant maximum prévu de 1 550 000 \$. Pour son fonds d'opération, le CAE devrait recevoir encore des subventions pour les deux prochaines années.

Dorénavant, le CAE devra donc autofinancer ses activités afin d'être en mesure de poursuivre son travail d'aide aux entreprises, que ce soit sous forme technique ainsi que de services techniques et consultatifs.

Pour 1989-90, le CAE prévoit injecter quelque 450 000 \$ dans la réalisation de projets. Cet investissement est supérieur au montant reçu du fédéral et la différence proviendra des retours d'argent, que ce soit à titre de remboursements sur les prêts ou de dividendes sur le capital-actions.

Ainsi, à partir de sa huitième année d'opération, le CAE de la région de l'Amiante deviendra complètement autonome.

Le député de Frontenac à la Chambre des communes et ministre canadien des Communications, Marcel Masse, n'est pas surpris du succès obtenu par le CAE. Selon lui, les statistiques positives ne font que souligner la volonté ferme des intervenants du milieu d'assurer leur propre développement économique.



Marcel Masse

15 entreprises et 49 nouveaux emplois

par Gérard PRINCE

DRUMMONDVILLE — Pour une quatrième année consécutive, le Groupe de soutien aux jeunes entrepreneurs connaît des succès importants dans Drummond.

En conférence de nouvelles hier, le coordonnateur Louis Melançon a précisé que cet organisme, par ses succès, se classe parmi les premiers au Québec, presque à égalité avec les organismes similaires de Montréal et de Québec.

En 1988-89, le Groupe de Drummond a participé à la création de 15 nouvelles entreprises pour 49 nouveaux emplois et des investissements de 1,1 million \$. Depuis sa fondation, le Groupe a favorisé la création de 85 entreprises pour 270 emplois et des investissements totaux de 5,8 millions \$. De ce nombre, environ 23 à 27 pour cent des entreprises cessent leurs activités dans les années qui suivent, ce qui est de beaucoup inférieur aux quelque 80 pour cent des entreprises manufacturières.

Pour M. Melançon, les excellents résultats du Groupe de

Drummond viennent des services nombreux et pertinents accordés aux jeunes entrepreneurs dans des domaines variés comme la gestion.

Le gouvernement du Québec, de son côté, a renouvelé sa subvention de 75 000 \$ au Groupe, pour l'année 1989-90.

Arsène Rousseau réfléchit encore

par Pierre MAILHOT

PLESSISVILLE — Sollicité par plusieurs citoyens pour se présenter à la mairie de Plessisville, aux élections municipales de novembre, le conseiller Arsène Rousseau a déclaré à LA TRIBUNE, hier, qu'il était en pleine période de réflexion.

Le conseiller Rousseau, qui prendra sa décision finale à la fin du mois de septembre, pourrait solliciter un mandat à la mairie à la condition d'avoir trois bons conseillers et un programme pour redresser la situation financière de la ville.

Seul dans sa lutte depuis quatre ans, au conseil municipal, M. Rousseau veut faire de Plessisville une ville active et progressive. «Si je vais là, ce sera pour servir la population et établir une justice qui n'existe pas à Plessisville», a-t-il souligné.

Le conseiller Rousseau s'est dit heureux de voir que Madeleine G. Dusseault, sollicite un deuxième mandat à la mairie de Plessisville. «Je suis content qu'elle se représente car la population va la juger sur ses actes passés», a-t-il conclu.

Première pour les femmes le 15

THETFORD MINES — La comédienne Louise Dussault sera la conférencière invitée lors du souper-conférence qui se déroulera le vendredi 15 septembre, à Réceptions Thetford.

Organisé par la maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, La Gîtée, cet événement soulignera pour la première fois dans la région, la journée d'action contre la violence faite aux femmes.

Cette activité s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et la participation de Mme Dussault, originaire de Thetford Mines, s'explique par son implication sociale.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

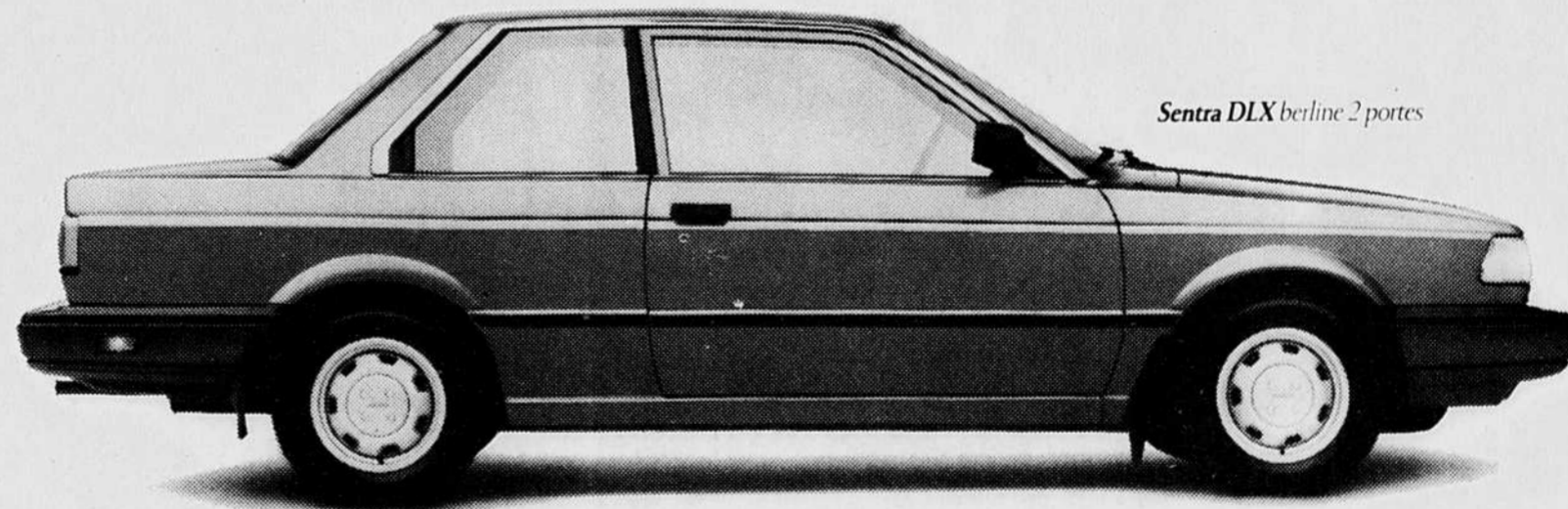
UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564 2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et
demandez Zenith 5-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR
ET DE LA NUIT

Il n'y a qu'une façon d'améliorer la Sentra 89



Sentra DLX berline 2 portes

La nouvelle Sentra 90. 199\$ par mois seulement!

1989. Une année puissante pour la Sentra. C'est l'année où on lui a injecté un tout nouveau moteur 1,6 litres, 12 soupapes.

Résultat: la Sentra s'est retrouvée avec 29% plus de puissance dans les côtes. 90 chevaux pour mieux dépasser. Et une performance générale supérieure.

Toute cette puissance... tout aussi remarquable en 90! Ainsi que son intérieur spacieux — plus vaste que celui de la Corolla, de l'Excel, de l'Escort. Sa suspension avant et arrière indépendante.

Et sa garantie SansSouci de 3 ans ou 60 000 km. de pare-chocs à pare-chocs.

Et bien entendu, la Sentra est toujours considérée comme l'une des petites voitures les plus «fiables» en Amérique du Nord.*

La différence? Vous pouvez obtenir la nouvelle Sentra 90 pour 199 \$ par mois** seulement! Incroyable...

Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Et vous verrez qu'avec la Sentra tout s'améliore avec l'âge!



génial...et humain™

* Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves de J.D. Power & Associates.
** Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km. et avec un versement initial de 2000 \$, suite à l'approbation de crédit. Prix basé sur le modèle Sentra DLX, 2 portes. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre est pour un temps limité seulement. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Au sujet de l'idée de vendre la Société canadienne des postes

Les libéraux réclament d'Andre une rétractation, ou son «congédiement»

OTTAWA (PC) — Le premier ministre devrait congédier Harvie Andre à moins qu'il ne laisse tomber son idée de vendre la Société canadienne des postes au secteur privé, a déclaré hier Don Boudria, critique libéral en la matière.

M. Andre, ministre responsable des postes, a révéilé la semaine dernière que des consultants avaient été embauchés pour me-

surer les implications d'une vente de la société, au chiffre d'affaires de \$3.2 milliards par année, à des

entrepreneurs privés. «Si... votre ministre est sérieux, je vous incite fortement à lui dire qu'il n'est qu'un imbécile», pouvait-on lire hier dans la lettre que le député ontarien a adressé au premier ministre Brian Mulroney.

«Un blâme s'impose, tout comme il faut lui ordonner d'émettre un communiqué... affirmant que le gouvernement n'a pas l'intention de privatiser la Société canadienne des postes.

«Si le ministre refuse de se rétracter, vous devriez le congédier sur-le-champ de votre cabinet.

«En tant que ministre responsable des postes, son travail consiste à défendre, protéger et améliorer notre système postal, non pas à le démanteler.»

Pire que Thatcher

M. Boudria affirme que le Canada irait plus loin que le gouvernement conservateur britannique s'il tente de céder l'ensemble du service postal au secteur privé.

Même si la première ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, a privatisé la compagnie aérienne nationale, le service téléphonique et les compagnies de gaz de son pays, elle «n'a pas levé le doigt» sur le ser-

vice postal, remarque le député libéral.

M. Boudria affirme qu'il soupçonne le ministre Andre de se servir de la menace d'une privatisation pour mettre de la pression sur les travailleurs de la société, qui négocient actuellement leur prochaine convention collective.

Les 45.000 membres de l'Union canadienne des employés des postes, qui représente les employés affectés au triage du courrier et les facteurs, sont sans contrat de travail depuis la fin juillet.

Le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, soutient qu'il est contre toute logique de parler de vendre une société qui, après des années de déficit, fait enfin des profits.

La société a enregistré des bénéfices de \$96 millions l'an dernier.

«Maintenant que la Société des postes fait des profits, ils ne disent pas qu'ils vont réinvestir ceux-ci pour améliorer le service, ni qu'ils seront utilisés pour réduire le déficit gouvernemental. Non, ils disent plutôt qu'ils vont donner la compagnie à leurs amis», de conclure M. Parrot.

Le frère d'Erik Nielsen s'ajoute à la liste de ceux qui contestent...

OTTAWA (PC) — Le nom de l'acteur Leslie Nielsen s'est ajouté à la liste de ceux qui contestent la version des faits que l'on retrouve dans la biographie de son frère, l'ancien ministre Erik Nielsen.

Dans son livre «The House is not a Home», Erik Nielsen relate une foule d'incidents de sa jeunesse dans lesquels il n'a guère le beau rôle. Ainsi de l'incendie qu'il alluma dans une penderie, ainsi aussi du jour où il s'était longuement amusé avec le pistolet de son père, un agent de la Gendarmerie royale du Canada.

L'ancien ministre conclut de cette période: «Leslie, lui, semblait être épargné de ce genre de gaffes; tous les problèmes avaient l'air d'être le seul apapage de Gordon (le frère aîné) et moi.»

Ce passage laisse Leslie songeur. «Vous savez, quand je lis de telles choses, je ne puis m'empêcher de me demander dans quel monde il vivait», déclarait-il en fin de semaine lors d'une entrevue à Hollywood.

Leslie se rappelle bien, lui, la correction qu'un professeur lui avait administré pour avoir écrit des obscénités dans le cahier d'un autre élève.

Leslie n'est pas le seul à souligner les ratés de la mémoire de l'ancien ministre. Ses collègues du Parti conservateur ont eux aussi critiqué les souvenirs qu'Erik Nielsen a gardés des 29 années

qu'il a passées à Ottawa en tant que député du Yukon.

L'acteur croit toutefois que tout cela est compréhensible parce qu'inévitablement chacun a sa propre vision des choses.

Il ajoute ne pas avoir été surpris de constater que l'homme que les journalistes avaient surnommé «Velcro Lips» («Bouche de velcro») soit sorti indemne de toutes les situations, que ce soit scandales politiques, accusations de patronage ou aventures extraconjugales.

«La candeur est à la mode dans notre famille», de dire Leslie.

Dépenses des candidats à la succession de Turner: Sheila Copps joint le concert des critiques

OTTAWA (PC) — Les libéraux doivent effacer la dette de leur parti avant de songer à des dépenses extravagantes durant leur course au leadership.

C'est l'opinion grandissante qui prévaut actuellement à l'intérieur de cette formation politique depuis que le comité des dépenses a décidé d'autoriser un plafond de \$1.7 million à chacun des candidats éventuels à la succession de John Turner. Hier, la candidate potentielle à la direction du Parti libéral du Canada (comme elle se décrit elle-même), la députée de Hamilton-Est, Sheila Copps, a joint sa voix à celles des critiques de cette décision du comité des dépenses.

Comme l'ont déjà fait le seul candidat déclaré Tom Wappel, le sénateur Jacques Hébert, les Lloyd Axworthy et Warren Allmand, Mme Copps estime qu'il est plus important pour le PLC de montrer à l'électorat que les libéraux sont sérieux et capables d'administrer leurs propres affaires «et d'effacer une perception négative».

Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au président du PLC, Michel Robert, elle s'est vigoureusement élevée contre les dépenses de près de \$18 millions que les libéraux s'approprient à engager d'ici le Congrès au leadership de Calgary en juin prochain.

«Depuis septembre 1984, a-t-elle écrit, notre incapacité de contrôler notre dette (environ \$5 millions) demeure l'objet de critiques répétées.

«En 1988, a-t-elle poursuivi, la campagne électorale du Parti conservateur a su exploiter une perception du public et des médias, à l'effet qu'un parti incapable de gérer ses propres finances serait également incapable de gouverner le Canada».

Mme Copps a proposé à la direction du PLC de réduire de \$1.7 million à \$1 million, sans exemption, le plafond permis des dépenses des candidats au leadership et recommandé de mettre sur pied un comité spécial qui aurait pour mandat d'éliminer la dette du parti d'ici le congrès de Calgary le 23 juin 1990.

Le système proposé suggère aux candidats de rendre au parti une tranche de leur caisse; de mettre sur pied un système de sollicitation postale pour les candidats dont une bonne part des revenus serait affectée à la dette; d'organiser des dîners-bénéfices avec la participation obligatoire de tous les candidats; de réduire les frais d'inscription des 4,000 délégués et d'augmenter la cotisation des membres de \$2 à \$5 dollars pour l'année 1990 seulement.



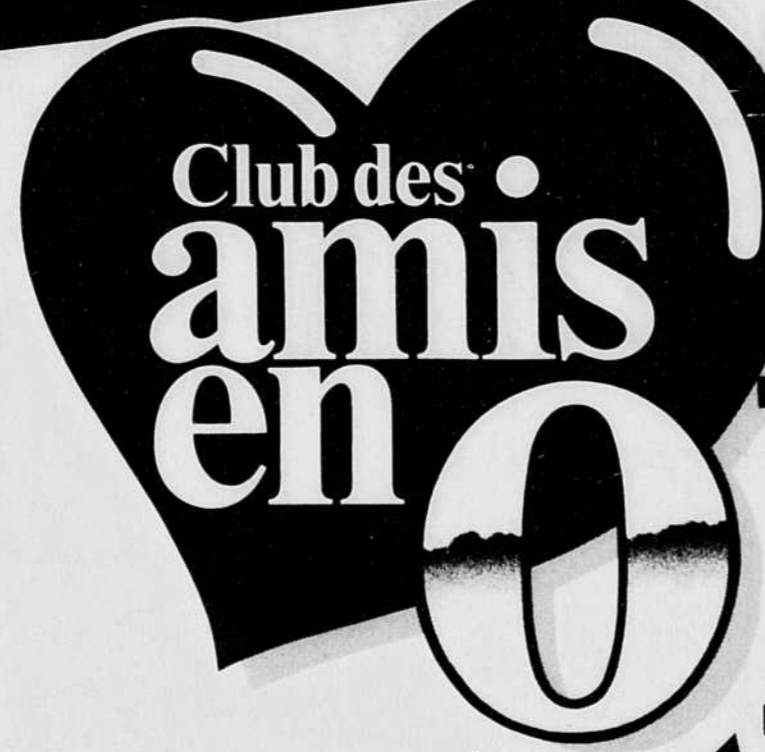
Don Boudria

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

jocus
Les conseillers en jouets
Vous connaissez les enfants. Vous avez le sens de l'organisation. Vous désirez une occupation intéressante et bien rémunérée...
DEVENEZ CONSEILLÈRE EN JOUETS.
Inf.: (514) 527-8221
Sans frais: 1-800-361-3161.

LE 13 SEPT. MERCREDI SANTÉ

HYPERTENSION



UNE PETITE SURPRISE SERA REMISE AUX PARTICIPANTS QUANTITÉ LIMITÉE

Dans toutes les PJC Jean Coutu

- Une brochure d'informations sur l'hypertension vous sera remise, gracieusement de Squibb.
- Une personne responsable prendra votre pression artérielle sur place et vous remettra le résultat.



En collaboration avec **SQUIBB**

Mieux soigner, mieux servir

Bienvenue à tous!



MISE AU POINT
Dans notre circulaire «Soldes pour le foyer» insérée dans La Tribune du 5 septembre 1989, veuillez noter qu'à la page B3, les modules à serpents illustrés avec les tables de cuisson no 46580 et no 48781 sont vendus SEPARÉMENT et ne sont pas inclus dans les prix de vente 919.99\$ et 1919.99\$.
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.
SEARS
4479

MISE AU POINT
Dans notre circulaire «Une bonne nouvelle de Sears» insérée dans La Tribune du 5 septembre 1989, veuillez noter qu'à la page 11 le prix de vente 3.79\$ est pour 2 camisoles 2-3X pour fillettes et non pas pour un paquet de 3 tel qu'indiqué; le nécessaire d'allaitement Gerber™ à 12.99\$ annoncé en page 10 n'est pas disponible. En page 20, l'écran en forme de coeur offert à 6\$ avec achat de fragrance de 25\$ ou plus n'est pas en argent sterling mais PLAQUE ARGENT; le plateau-argent à 19.99\$ n'est pas disponible.
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.
SEARS
4478

MISE AU POINT
Dans notre circulaire «Grands soldes de quincaillerie» avec encart «La mode chic et bien plus» insérée dans La Tribune du 11 septembre 1989, veuillez noter que les pochettes à lingerie en satin en deux formats (19.99\$-29.99\$) en page 6 de l'encart ne sont pas disponibles pour le moment mais nous acceptons les commandes. Les pièces en cristal à motif «Soleil» illustrées en page 12 de la circulaire ne sont pas offertes dans tous les magasins Sears.
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.
SEARS
4480